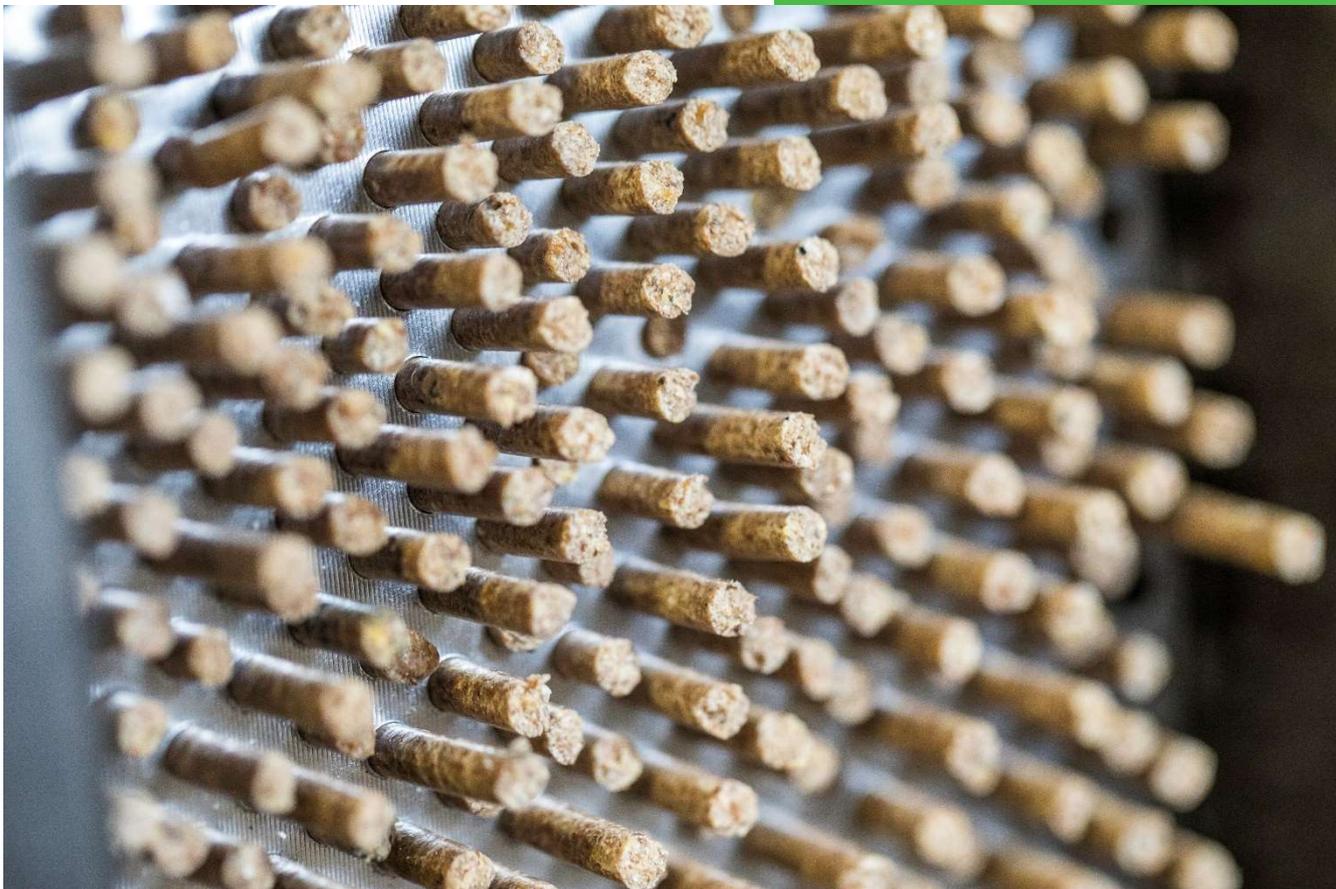




VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS



Rapport annuel 2017

Table de matières

Avant-Propos	4
Interview avec le Membre du Comité de la VSF, Christoph Grüninger	7
Contexte Politique	11
Marché des aliments fourragers	18
Marché des matières premières	28
Association au cours de l'exercice écoule	38
Composition du Comité	39
Secrétariat de la VSF	42
Commissions	44
Statistiques	48
Liste des membres	56

Impressum

Layout: Wyssmüller Corinne
Texte: Oesch Christian
Photo: Röthlisberger Peter
Impression: Schneider AG, Berne

Avant-Propos

Les fabricants d'aliments composés privés se rappelleront de l'exercice 2017 avec des sentiments mitigés. La lutte de répartition du chiffre d'affaires sur un marché stagnant, voire en léger déclin, s'est accentuée. Parallèlement, l'attention des consommateurs s'est élargie ; elle ne porte plus seulement sur le bien-être des animaux et la vocation régionale mais également sur l'origine et la qualité des matières premières utilisées. Des aliments pour animaux d'une qualité irréprochable sont la base de l'élevage et donc l'intrant agricole le plus important dans le secteur de la production animale. Situé au début de la filière des denrées alimentaires, l'aliment fourrager constitue la base d'une alimentation responsable et saine. L'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers s'est affirmée en tant qu'interlocuteur privilégié pour parler de thèmes variés préoccupant la branche. Dans ce contexte, le Secrétariat de la VSF a donc investi beaucoup d'énergie et de temps au cours de l'année sous rapport afin de satisfaire au besoin croissant en informations des différents acteurs. Le «look» frais du nouveau site internet a plu aux visiteurs. Les nouvelles régulières mises en ligne également dans le domaine public permettent manifestement de répondre aux besoins d'une société moderne.

Dans le domaine de l'agriculture, la digitalisation s'est rapidement développée au cours de l'année écoulée. Même au niveau de la politique fédérale, il était question de «Farming 4.0» ou «Smart Farming». Dans la production végétale, des informations répertoriées dans une base de données aident par exemple à mieux pouvoir estimer le risque d'infection d'une maladie végétale ou l'appa-

rition de parasites, dans le but de pouvoir optimiser en conséquence les mesures phytosanitaires. Dans le secteur de l'élevage, l'éleveur s'appuie sur des informations digitalisées pour la gestion de son cheptel. De même, de très nombreux producteurs laitiers ont déjà à tout moment et en version mobile accès à une multitude de données de production qui les informent sur le comportement alimentaire et l'état de santé de chaque animal et leur permettent d'en déduire les mesures à prendre. Les révélations faites par la plateforme Wikileaks au printemps 2017 ont montré qu'au fur et à mesure des progrès, la société moderne et digitale évolue simultanément vers une société d'hommes transparents. Des milliers de documents publiés sur cette plateforme illustrent comment les services secrets américains se servent de téléphones mobiles, d'ordinateurs et même de télévisions intelligentes à des fins de surveillance. L'industrie des aliments composés aura un rôle important à jouer dans la «blockchain» digitale de la production animale. Il est actuellement difficile d'estimer la vitesse à laquelle une multitude de process vont se digitaliser dans toute l'industrie des aliments composés. Il est toutefois un fait certain que la digitalisation progressera très rapidement au cours des prochaines années également dans ce secteur et que la transmission de données à l'éleveur deviendra une évidence.

Durant l'année écoulée, l'identité des produits a gagné en importance, notamment d'un point de vue légal. Depuis le début de l'année 2017, pour pouvoir porter la mention «Made in Switzerland» sur son étiquette, une denrée alimentaire doit contenir au moins 80% de matières premières

produites en Suisse. L'Union des paysans s'attendait à des avantages avec le projet «Swissness». Par contre, pour la mise en œuvre, de nombreuses dérogations compliquées ont dû être prévues.

Le thème de la garantie de l'approvisionnement du pays a aussi été inscrit à l'agenda politique avec l'initiative pour la sécurité alimentaire de l'Union suisse des paysans. En automne, à une nette majorité de 78.7%, le peuple suisse s'est exprimé en faveur du nouvel article 104a qui prévoit l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution. Des voix se sont fait entendre du côté des initiateurs, selon lesquelles ce net résultat montre que les citoyens reconnaissent les défis à venir aux niveaux mondial et national. De ce fait, ils entendent apporter leur contribution aux efforts à mener pour les relever. Début novembre, le Conseil fédéral a montré que le nouvel article 104a de la Constitution fédérale pouvait être interprété en sens contraire. Dans sa Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole, il a présenté une sécurité d'approvisionnement sous forme de scénarios d'ouverture de marché et s'est ainsi attiré la colère du secteur agricole.

Au fil de l'année, les accords de libre-échange ont repris de la vitesse, évolution allant de pair avec les signaux économiques positifs donnés à l'échelle mondiale. Ainsi, après l'échec du pacte commercial TPP, onze pays ont conclu l'accord de libre-échange transpacifique CPTPP (Comprehensive and Progressive Trans Pacific Partnership). Après près de deux décennies de négociations, l'UE et la communauté économique d'Etats d'Amérique du Sud «Mercosur» semblaient être

d'accord dans les grandes lignes pour mettre en œuvre un accord de libre-échange, notamment aussi pour poser un signe contre les efforts protectionnistes du Président américain. L'espoir de pouvoir encore signer un accord de base avant la fin de l'année est toutefois resté vain.

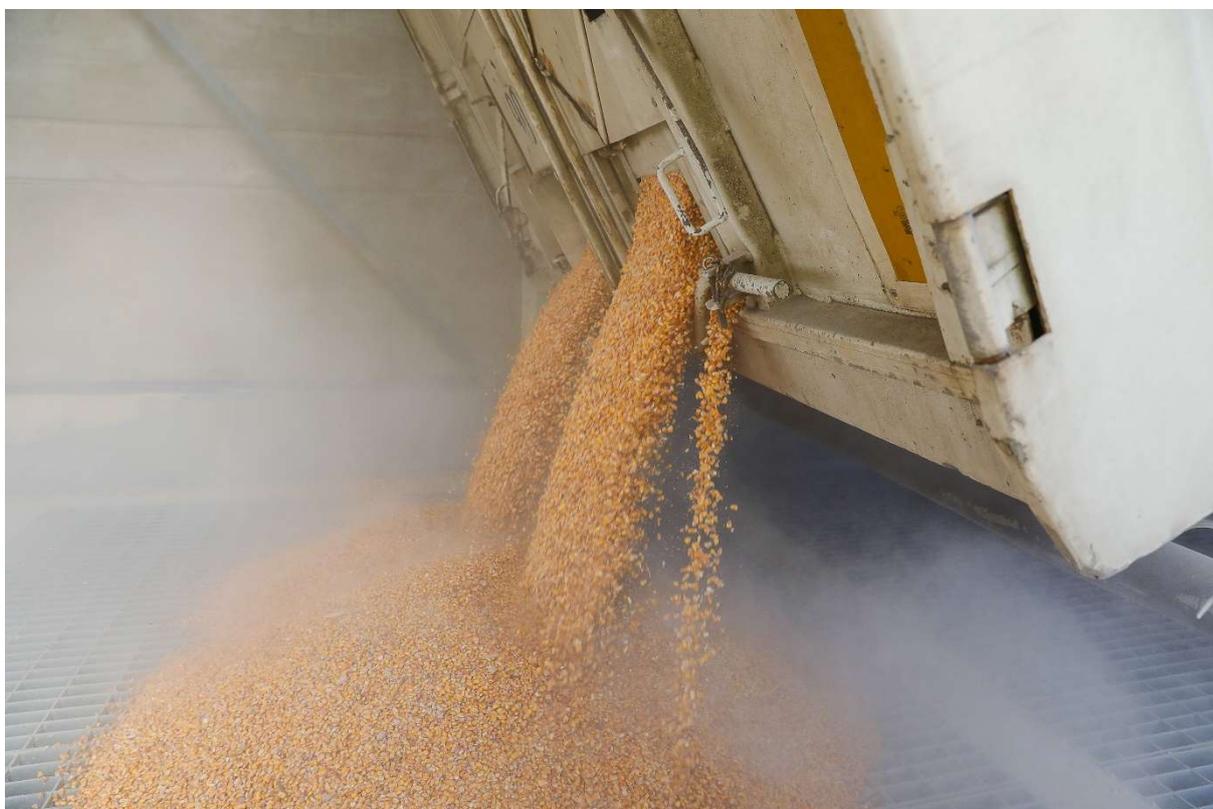
Le Conseiller fédéral Johann Schneider Ammann tout comme certains représentants du secteur économique ont déclaré qu'ils craignaient que la nation exportatrice qu'est la Suisse risque de perdre des parts de marché si l'UE dispose d'un accord de libre-échange. Sur un marché d'une taille et d'un potentiel comme le Mercosur, la Suisse ne pourrait pas se le permettre. Le Ministre de l'économie a pris comme «argument de réserve» l'agriculture et en particulier la production animale. Les différentes interprétations des répercussions de l'accord de libre-échange avec le Mercosur ont encore renforcé l'insécurité qui régnait dans les milieux agricoles vers la fin de l'année.

En 2017, le marché suisse des aliments composés s'est déplacé horizontalement. Les Membres de la VSF ont dû encaisser un recul des chiffres de ventes de 11'000 tonnes. La désormais faible augmentation de la production avicole en Suisse a été plus que compensée par une optimisation de l'index de conversion ; seul le marché des œufs a encore nettement progressé. Sur base de ces considérations, quelques Membres de la VSF ont été confrontés à une année 2017 difficile.

Les efforts en faveur du développement durable de la branche et de toute l'industrie agroalimentaire sont à la fois une bénédiction et une malédiction pour les fabricants d'aliments com-

posés. Alors que pour ce qui est de l'approvisionnement en soja, on a vanté les mérites de la branche et on l'a citée comme modèle sur le plan international, elle a perdu la matière première qu'est l'huile de palme, qui est un produit précieux d'un point de vue agronomique, mais critique d'un point de vue médiatique. Les médias ont reproché à l'Union des paysans de s'opposer à l'huile de palme dans l'intérêt de la culture de colza en Suisse et d'en utiliser également quelque milliers de tonnes dans l'alimentation animale. Suite à ce reproche, l'agriculture a proscrit tous les produits à base d'huile de palme en milieu d'année.

La VSF ne perdra pas de vue ses perspectives centrales, à savoir un secteur agricole et agroalimentaire responsable, utile, adapté aux conditions locales et producteur. Les décisions du Comité de la VSF sous la direction du Conseiller des Etats Roland Eberle seront toujours prises de ce point de vue et dans l'intérêt des Membres de la VSF, quelle que soit leur taille ou l'orientation de leur production.



Interview avec le Membre du Comité de la VSF, Christoph Grüninger

Monsieur Grüninger, quel est votre rapport avec les fabricants suisses d'aliments pour animaux ?

En 1935, mon grand-père a acheté un petit moulin près du ruisseau du village au centre de Flums. Après la deuxième guerre mondiale, mon père, alors âgé de 18 ans, est entré dans l'entreprise et signait responsable de la bonne évolution des activités du moulin. Parallèlement à la production de farines panifiables, il a lancé en 1951 la production d'aliments composés.

Alors que j'allais encore à l'école, mes parents m'incitaient à aider dans l'entreprise familiale pour ainsi gagner mon argent de poche. Une fois le diplôme de l'école cantonale en poche, j'ai fait un apprentissage de meunier et suis ensuite entré dans l'entreprise familiale.

Quelle était votre motivation pour postuler comme Membre du Comité de la VSF ?

En tant que Membre de la VSF pour la Suisse orientale, on a proposé que je devienne Membre du Comité de la VSF pour l'ensemble Suisse en 1999. Ma candidature a été retenue et confirmée avec mon élection lors de l'Assemblée Générale à Lausanne. Lors des réunions, j'ai rapidement compris que les discussions au sujet de la meunerie et des entreprises situées en amont et en aval étaient toujours pertinentes, constructives et concrètes et donc d'une grande utilité pour notre moulin. C'est la raison pour laquelle, même après de nombreuses années, je reste toujours motivé pour m'investir pour le maintien de la Fédération.

De quel environnement avez-vous besoin pour relever les défis de la Fédération voire du secteur ?

La VSF Suisse sous la Direction de Christian Oesch nous soutient considérablement en nous communiquant à l'avance par écrit les défis à aborder lors de la prochaine réunion. Ces informations permettent à chaque Membre du Comité de se faire une idée avant la réunion et d'élaborer une éventuelle solution.

Par ailleurs, jusqu'à présent, il a toujours été possible pour la Fédération d'avoir un parlementaire comme Président de la VSF. Ceci ouvre des portes aux fabricants d'aliments fourragers que nous sommes auprès des instances fédérales à Berne.

Quels objectifs poursuivez-vous en tant que Membre du Comité outre le soutien des préoccupations des fabricants suisses d'aliments fourragers ?

En tant que petite entreprise meunière, il me tient à cœur d'être considéré comme un maillon de la filière de production de denrées alimentaires saines. Par ailleurs, il est important pour moi, en tant que fabricant privé d'aliments composés dans la région montagneuse de la Suisse orientale qu'il y ait une compensation équitable aux conditions plus difficiles de l'agriculture de montagne. Les paiements directs restituent au paysan les coûts supplémentaires occasionnés par l'entretien des vallées pour le tourisme. Sans agriculture, le tourisme de montagne ne peut pas fleurir non plus.



Vous avez rejoint le Comité de la VSF il y a 18 ans déjà. Où se situait le secteur au début ? Quelles évolutions ont eu lieu ?

Au début, la VSF était une association d'intérêts des fabricants privés d'aliments composés et donc le pôle opposé des moulins fourragers coopératifs. Entretemps, grâce à la collaboration entre les deux fédérations, de nombreuses incohérences ont pu être étouffées dans l'œuf. Une autre tâche, qui a gagné en importance ces dernières années, concerne le dialogue avec les bureaux agricoles afin de mettre en pratique de nouvelles dispositions.

Quel portrait dressez-vous du secteur voire des Membres de la VSF ?

Dans le monde agricole, les exploitations deviennent de plus en plus grandes comme le marché leur impose de produire de manière toujours plus rationnelle. Les moulins fourragers sont en mesure de livrer des quantités plus importantes mais seulement à des conditions plus avantageuses. Les marges se réduisent et l'exigence d'une production plus rentable des aliments composés vendus est évidente. C'est pourquoi on a déjà assisté à de nombreuses fusions ou fermetures de moulins dans le secteur.

Une autre tendance est l'intégration verticale de différents segments de production dans les secteurs porcin et avicole, ce qui rend difficile voire impossible toute expansion.

**Comment voyez-vous l'avenir de la VSF ?
Quels seront les défis ?**

Pour l'agriculture suisse et donc aussi pour nous en tant que meunier fourrager, il est d'une importance centrale que la VSF soumette à un examen critique toute modification prévue et qu'elle introduise les mesures nécessaires avant l'entrée en vigueur d'une ordonnance. Une autre tâche importante concerne la discussion avec les différentes organisations paysannes sur les dispositions d'affouragement pour les différents labels de productions animales.

Quelles sont les autres thématiques de politique professionnelle qui préoccupent les fabricants d'aliments composés suisses dans les prochaines années ?

On est actuellement en train de peser le pour et le contre de la production agricole en Suisse et de l'importation de denrées alimentaires en provenance de l'étranger en faveur de l'industrie d'exportation ; le Conseil fédéral ne représente pas l'avis de la majorité de la population. Une production de denrées alimentaires à des prix pratiqués à l'étranger n'est pas possible en raison de notre topographie. La votation fédérale a montré qu'une majorité est disposée à payer un supplément pour des denrées alimentaires saines produites en Suisse.



CONTEXTE POLITIQUE

Politique Agricole 2018 - 2021

Le Parlement a adopté le 7 mars 2017 l'arrêté fédéral sur les enveloppes financières agricoles pour 2018-2021. Le montant des trois enveloppes financières a reculé de 1.7% ou 232 millions par rapport à la période quadriennale 2014-2017. En ce qui concerne le soutien du marché (production et ventes) et les paiements directs, les enveloppes financières sont restées au niveau de la période 2014-2017. Dans son message, le Conseil fédéral avait prévu une réduction totale de 552 millions de francs par rapport aux enveloppes financières précédentes pour 2014-2017.

Globalement, la PA 18-21 s'inscrit dans la lignée de la PA 14-17, ce qui permet une certaine continuité pour le secteur agricole pour relever les défis.

Politique Agricole PA 2022+ avec des scénarios d'ouverture du marché

Le 1er novembre 2017, le Conseil fédéral a lancé un véritable coup d'éclat en matière de politique agricole avec la Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole. Selon le Conseil fédéral, l'objectif visé avec la nouvelle politique agricole serait de créer des instruments de politique agricole aussi simples et compréhensibles que possible pour le travail administratif afin de soutenir les agriculteurs pour qu'ils puissent améliorer leurs performances sur le marché et parallèlement réduire davantage leurs atteintes à l'environnement. Les objectifs en principe non contestés sont cependant devenus lettre

morte avec les scénarios d'ouverture du marché. Le Conseil fédéral a examiné les scénarios suivants dans sa Vue d'ensemble :

1. Ouverture complète du marché agricole dans le cadre d'un accord de libre-échange avec l'UE
2. Ouverture partielle du marché agricole dans le cadre d'un accord de libre-échange avec l'UE
3. Ouverture partielle du marché agricole dans le cadre d'un accord de libre-échange avec le Mercosur

Selon certains calculs, ces trois scénarios auraient des répercussions différentes sur les prix à la production :

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Lait	-21%	-12%	-12%
Viande bovine	-53%	-32%	-18%
Viande de porc	-37%	-27%	-2%
Viande de poulet	-29%	-15%	-12%
Blé	-38%	-29%	-7%
Ø changement structurel ¹⁾	-2.8%	-2.6%	-1.8%
Ø Taille de l'entreprise ²⁾	26ha	24ha	24ha

¹⁾ aujourd'hui -1.8%

²⁾ aujourd'hui 20ha

Le Conseil fédéral a omis d'évoquer la poursuite de la politique agricole actuelle dans sa Vue d'ensemble. Manifestement, il n'est désormais plus que question d'une ouverture du marché conséquente avec une compensation partielle des pertes subies via des mesures d'accompagnement limitées dans le temps.

La réaction de l'Union suisse des paysans fut prompte et très directe. Elle a relevé qu'en voulant abaisser la protection douanière les acquis de la politique agricole des 25 dernières années seraient compromis et qu'on n'offrirait aucune perspective aux familles paysannes suisses. La déclaration de l'USP «La Vue d'ensemble du Conseil fédéral est bonne pour la poubelle : ce qui est recherché, ce sont des idées neuves, pas des vieilles idéologies !» a créé un malaise voire des périodes de silence radio entre le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et le Président de l'Union de paysans Markus Ritter.

Train d'ordonnances agricoles 2017 sans surprises

En automne 2017, le Conseil fédéral a adopté le train d'ordonnances agricoles. Il comprend notamment l'introduction de nouveaux programmes d'utilisation efficiente des ressources, l'adaptation des contributions à la biodiversité ainsi que des contributions à la promotion des ventes et, selon les dires du Conseil fédéral, la mise en œuvre d'autres simplifications administratives. Au préalable, la VSF avait réagi au train d'ordonnances avec une réponse à la procédure de consultation largement soutenue. Voici les principales requêtes :

- Introduction de la contribution à des cultures particulières pour les céréales fourragères de CHF 400.- / ha à partir de 2018
- Insertion des sous-produits de la mouture et du décorticage dans l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD), Annexe 5, chiffre 1
- Progression des simplifications administratives à large échelle, afin de décharger tant l'agriculture que tous les secteurs situés en amont et en aval.

Les demandes coordonnées en accord avec le secteur céréalier n'avaient cependant aucune chance auprès de l'OFAG.

Les fabricants d'aliments composés pouvaient s'accommoder des modifications apportées à l'Ordonnance sur le Livre des aliments pour animaux (OLALA).

Sous-produits de la meunerie enfin éligibles au programme PLVH

A la fin de l'automne, on a tout de même fini par percer dans le domaine des sous-produits de la meunerie. Sans doute grâce à la sensibilité accrue par rapport au «Food-Waste» ainsi qu'à une collaboration extrêmement constructive avec l'OFAG, il s'est avéré possible de trouver une solution pour que les «sous-produits de la mouture et du décorticage» puissent faire leur entrée dans l'Annexe de l'Ordonnance sur les paiements directs. Depuis le 1er janvier 2018, les produits suivants font partie de la liste des fourrages de base :

Son de blé, farine de déchets d'avoine, enveloppes de grains d'épeautre et d'avoine, balles d'épeautre issues de céréales ainsi que les mélanges de ces sous-produits. Les parts de sous-produits de la mouture et du décorticage tels que listés dans l'Annexe 5, chiffre 1.1.2 de l'Ordonnance sur les paiements directs, peuvent également être comptabilisées au pro rata des mélanges de sous-produits de la meunerie.

Voici la réglementation retenue par l'OFAG à la fin de l'année pour la déclaration de la part de fourrages de base contenus dans un aliment composé :

- En 2018, à la demande des agriculteurs, les fournisseurs d'aliments pour animaux seront tenus de communiquer en pourcentage la part de fourrages de base reconnus contenue dans un aliment fourrager dans une attestation écrite. Les données doivent séparément indiquer la part des fourrages de base reconnus en pourcentage selon les chiffres 1.1.1 et 1.1.2 à l'Annexe 5 de l'OPD.
- A partir de 2019, l'OFAG exigera la déclaration sur le bulletin de livraison.

Avec cette nouvelle réglementation, un peu plus de sous-produits de la meunerie devraient ainsi retrouver leur chemin adapté vers l'alimentation animale. Il est également positif de constater que, mis sous pression avec de bons arguments, l'Office fédéral est tout à fait en mesure de revenir sur une décision en dehors de la «saison du train d'ordonnances agricoles» et de l'introduire dans le processus législatif. L'espoir que ce mécanisme

puisse également être utilisé à l'avenir pour des affaires urgentes ne s'amenuise donc pas complètement.

Les fabricants d'aliments composés deviennent propriétaires de réserves obligatoires

Vu l'article 102 de la Constitution, le Confédération a le devoir de garantir l'approvisionnement du pays en biens et services vitaux lors d'une pénurie grave à laquelle les milieux économiques ne peuvent pas faire face par leurs propres moyens.

Jusqu'à fin 2017, seuls les importateurs d'aliments fourragers étaient astreints à la détention de réserves obligatoires. L'inclusion de l'industrie des aliments composés dans le système des réserves obligatoires vise à renforcer et à soutenir plus efficacement l'approvisionnement du pays. Les fabricants d'aliments composés qui, avant, stockaient des marchandises uniquement comme tiers volontaires pour le compte des importateurs d'aliments pour animaux, seront désormais eux-mêmes soumis à l'obligation de stocker et, d'un point de vue juridique, se trouvent directement intégrés dans le système des réserves obligatoires. L'inclusion de l'industrie indigène des aliments composés dans ce système a pour conséquence qu'environ 20-25 nouvelles exploitations soient soumises au régime des réserves obligatoires. En août 2017, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a ouvert une procédure de consultation concernant l'Ordonnance sur le stockage obligatoire d'aliments et de fourrages (RS 531.215.11) avec les dispositions

adaptées pour les usines d'aliments composés.

Dès 2016, l'organisation suisse de stockage obligatoire réservesuisse avait défini les piliers de l'intégration des fabricants d'aliments composés dans le régime des réserves obligatoires et établi une feuille de route. La constitution de stocks obligatoires auprès des fabricants d'aliments composés doit commencer en 2018 avec 20'000 tonnes de supports énergétiques et protéiques.

En automne 2017, les usines d'aliments composés avec une production annuelle supérieure à 10'000 tonnes ont été informées sur les tâches qui les attendent. Une réunion d'information s'est tenue avant Noël à ce propos et les dispositions et les détails pour leur mise en œuvre y ont été expliqués. Avec cette mise en œuvre, un processus entamé il y a des années entre en phase finale à divers échelons. Il y a des années, la VSF et Ruedi Marti s'étaient fermement engagés pour une plus grande implication des fabricants d'aliments composés.

Fin 2017, après 15 ans, Beat Mäder a abandonné la direction générale de réservesuisse. Dr Hans Häfliger a été élu comme successeur. Hans Häfliger est un exploitant agricole qualifié. Il a obtenu la maturité par la deuxième filière pour ensuite obtenir le diplôme d'économiste agricole à l'issue d'une formation suivie à l'EPF.

Contre-projet direct à l'initiative sur la sécurité alimentaire de l'USP

Début février 2014, l'Union suisse des paysans a lancé une initiative populaire «Pour la sécurité ali-

mentaire» en collaboration avec les unions paysannes cantonales, les organisations des producteurs et l'association «Verein für eine produzierende Landwirtschaft». Le 8 juillet 2014, l'initiative a été déposée avec une vitesse record et 147'812 signatures valides. Pour le Conseil fédéral et la majorité des parlementaires, le texte de cette initiative allait trop loin. Comme il fallait s'attendre à un «Oui» à cette initiative, le Parlement a élaboré un contre-projet mentionnant également des préoccupations formulées dans le cadre d'autres initiatives populaires en suspens. L'Union des paysans y trouva son compte et retira son initiative.

Lors du vote le 24 septembre 2017, le contre-projet direct à l'initiative populaire a obtenu un large «Oui». Avec 78.7% des voix et l'aval de toutes les chambres, l'Union des paysans a remporté un franc succès.

Toutefois, dans le nouvel article constitutionnel, les formulations sont plutôt non contraignantes. Ainsi, la Confédération doit entre autres créer les conditions nécessaires pour que les terres cultivées soient par exemple garanties. Cependant, la protection des terres cultivées reste du ressort des cantons. Par ailleurs, le secteur agroalimentaire devra être orienté sur le marché. Le commerce transfrontalier doit également favoriser le développement durable du secteur agroalimentaire. Le seul élément controversé en analysant les résultats de la votation est la question de savoir si le nouvel article constitutionnel augmente ou réduit le libre-échange.

Abandon des subventions suisses à l'exportation après la «loi chocolatière»

Selon la décision ministérielle contraignante pour les Membres de l'OMC prise dans le cadre de la 10e conférence ministérielle à Nairobi, la Suisse est tenue de supprimer totalement les contributions à l'exportation prévues par la «loi chocolatière» durant un délai transitoire fixé à maximum cinq ans. A l'origine, le prix de la poudre de lait utilisée dans du chocolat exporté avait été ramené au niveau de prix pratiqué sur le marché mondial moyennant des ressources fédérales, d'où le nom de «loi chocolatière». Les produits céréaliers transformés profitent de la même manière d'une diminution des prix des matières premières. Le Conseil fédéral s'est dépêché avec la suppression et, dès l'automne 2016, la procédure de consultation sur la solution subséquente a été ouverte. En mai 2017, le message concernant la suppression des contributions à l'exportation pour les produits agricoles transformés a suivi. D'une part, dans la loi sur l'agriculture, il est prévu d'introduire un nouveau soutien pour le lait et les céréales panifiables, lié au produit et indépendant de l'exportation, qui sera versé directement aux producteurs agricoles.

D'autre part, le Conseil fédéral a proposé une adaptation de l'Ordonnance sur les douanes. Les produits qui jusqu'ici bénéficiaient de la loi chocolatière devraient avoir plus facilement accès au trafic de perfectionnement actif, afin d'en préserver la compétitivité.

Au cours de l'année sous rapport, les secteurs laitier et céréalier ont travaillé d'arrache-pied pour trouver des solutions subséquentes de droit privé. Dans le secteur des céréales, il est prévu de générer les moyens visant à subventionner l'exportation par des mesures de droit privé via le fonds d'allègement de marché de la Fédération Suisse des Producteurs de Céréales (FSPC). On espère ainsi continuer à garantir l'exportation d'environ 45'000 tonnes de céréales panifiables par un financement de droit privé. Lors de leur AD 2017, les délégués de la FSPC ont donné leur aval à une augmentation du fonds d'allègement de marché de CHF 1.81/dt de céréales panifiables.

L'initiative pour une eau potable représente un grand danger potentiel pour le secteur agricole

«Nous subventionnons la contamination de notre eau potable !». C'est le titre utilisé par le Comité d'initiative en novembre de l'année dernière pour son initiative populaire «Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique».

La question «Voulez-vous aussi de l'eau potable propre ?» est extrêmement simple et vous y répondriez certainement tous avec un grand «Oui !». Cependant, les exigences qu'implique cette question en rapport avec l'initiative sur l'eau potable sont d'une importance capitale pour l'agriculture suisse et également très dangereuses pour l'industrie des aliments composés. Selon

cette initiative, les paiements directs ou les subventions seraient réservés aux exploitations agricoles qui respectent une production sans pesticides et limitent les effectifs d'animaux de façon à pouvoir les nourrir avec le fourrage produit dans l'exploitation, donc sans aliments importés. Ceci signifierait pratiquement la fin de la production animale et, dans la foulée, de l'industrie des aliments composés en Suisse.

L'argumentation dressée par le Comité d'initiative est scandaleuse. Le bon sens fait complètement défaut. L'initiatrice semble en effet convaincue de la possibilité de créer un îlot bio suisse pouvant survivre sans importation d'aliments fourragers. Madame Herren et son club de personnes bien-pensantes font complètement abstraction du fait que les denrées alimentaires sont importées sans aucun contrôle des conditions de production !



Mandat Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

L'année de formation professionnelle a servi à la consolidation et à la préparation de l'année suivante. Les principales tâches à accomplir étaient les suivantes : travaux de préparation de l'enquête sur l'examen quinquennal, une légère mise à jour de la brochure sur le profil professionnel et de premières discussions pour organiser un stand de démonstration lors de SwissSkills 2018.

L'AMTM s'est félicitée de l'inscription de nouveaux apprentis meuniers pour l'année scolaire 2017/18. 18 adolescents ont en effet entamé un apprentissage en tant que meunier/ère. L'ORTRA a pris bonne note de ce signe positif et elle continuera à s'investir pour le métier de meunier/ère. Cela implique la poursuite des activités de promotion en cours et une présentation active et attractive du métier. Cette tâche ne peut être réalisée seule, mais nécessite le soutien de tous les formateurs et de toutes les entreprises d'apprentissage.

Mandat Sécurité au travail / Solution professionnelle «Céréales» (KSGGV)

Comme sujet-clé, la KSGGV s'était fixé la thématique «Charte de la sécurité : Introduction de règles vitales pour le secteur céréalier». Au cours de l'été, le Comité a formulé 12 règles vitales qui ont été mises à disposition des entreprises sous forme d'un fichier word.

En 2017, la KSGGV a investi dans la formation de base et la formation continue en organisant non moins de trois cours. Ces cours couvraient un large spectre : un cours sur l'organisation en cas d'urgence pour les Membres francophones, un cours de base pour les nouveaux cosec et un cours sur la sécurité lors de la réalisation de travaux sur ou à proximité de sources électriques. L'offre variée de formations de base et de formations continues est bien utilisée par les Membres. La participation de Membres aux formations continues est de 93% (pour les 5 dernières années). Pour certaines firmes, plusieurs collaborateurs participent aux formations continues et apprécient tout particulièrement l'échange avec les coordinateurs de sécurité d'autres entreprises.

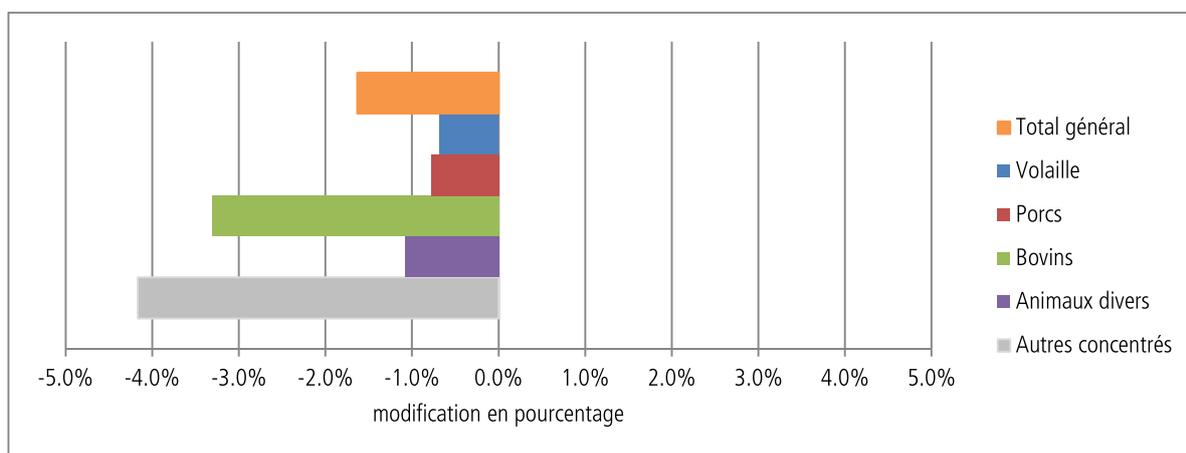
Pour des raisons de calendrier, aucun audit n'a été réalisé en 2017. Il est prévu d'organiser ces audits durant l'année suivante.

En 2016, le risque de cas d'accidents professionnels dans la Solution professionnelle s'élevait à 52 cas et était donc au niveau le plus bas jamais atteint. 95 nouveaux cas professionnels ont été recensés au total, dont 33 cas avec paiement d'une indemnité journalière. Pour ce qui est des maladies professionnelles, on a enregistré un nouveau cas.

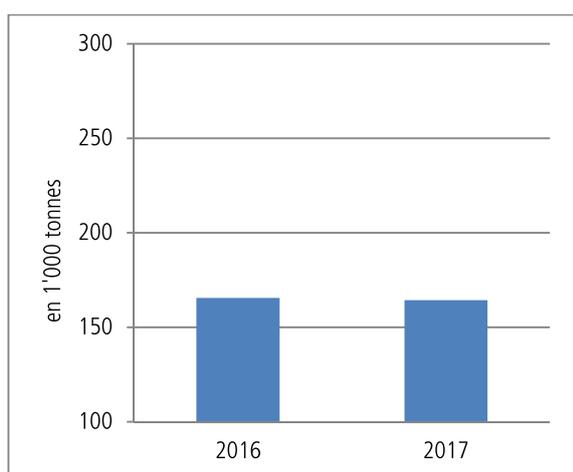
Depuis l'année 2009, le risque de cas d'accidents professionnels a diminué au sein de la Solution professionnelle de plus de 80 accidents professionnels pour 1'000 collaborateurs à 52 cas. Le risque d'accidents a tendance à diminuer.

Marché des aliments fourragers

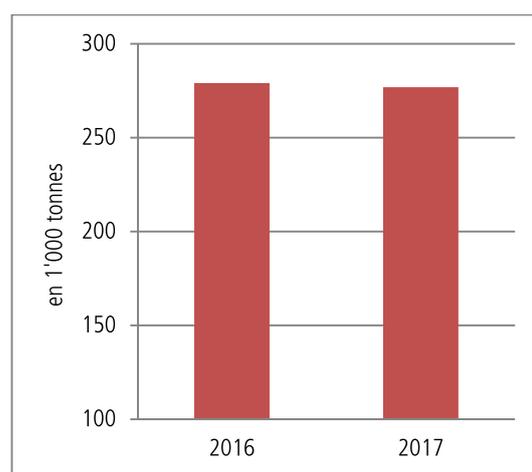
Modification des chiffres d'affaires



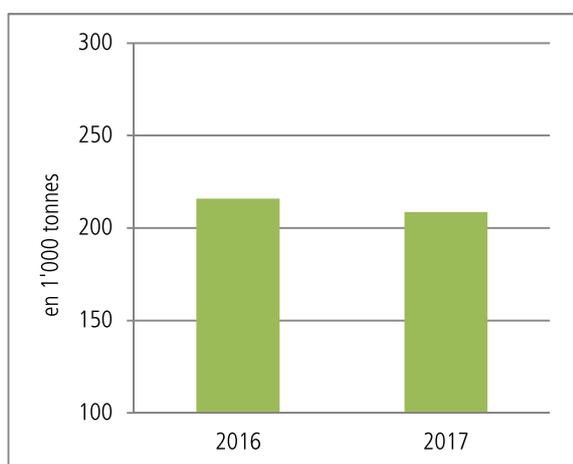
Chiffres d'affaires du volaille



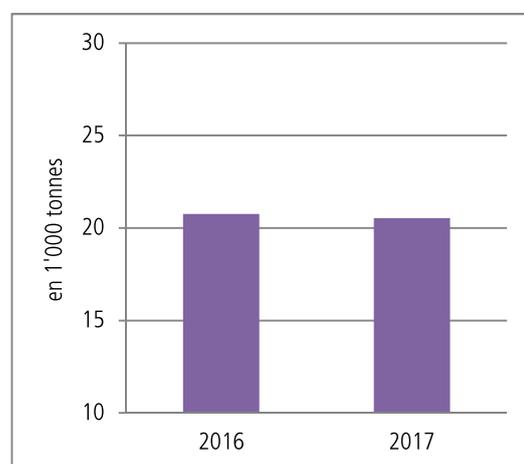
Chiffres d'affaires du porc



Chiffres d'affaires du bovin



Chiffre d'affaires des animaux divers



Evolution de la production d'aliments composés (Membres de la VSF)

	2016 tonnes	2017 tonnes	par rap- port au chiffre 2016 en %	par rap- port au chiffre 2017 en %	+ / - en %
I. Volaille					
1. Elevage / Poulettes	10'357	10'572	1.5	1.6	2.1
2. Pondeuses	62'147	62'343	9.1	9.3	0.3
3. Poulet à l'engrais	92'855	91'376	13.6	13.6	-1.6
4. Concentrés protéiques volailles	155	100	0.0	0.0	-35.5
Total volaille	165'514	164'391	24.3	24.5	-0.7
II. Porcs					
5. Porcelets	40'245	39'054	5.9	5.8	-3.0
6. Gorets / Engrais	184'129	183'589	27.0	27.4	-0.3
7. Porcs élevage (truies)	50'347	49'173	7.4	7.3	-2.3
8. Concentrés protéiques porcs	4'385	5'113	0.6	0.8	16.6
Total porcs	279'107	276'929	41.0	41.3	-0.8
III. Bovins					
9. Succédanés de lait pour veaux	8'741	8'469	1.3	1.3	-3.1
10. Elevage veaux, génisses	12'469	11'841	1.8	1.8	-5.0
11. Vaches laitières	132'920	127'139	19.5	19.0	-4.3
12. Concentrés protéiques vaches laitiè. PB>30%	29'980	29'212	4.4	4.4	-2.6
13. Engrais	26'207	27'101	3.8	4.0	3.4
14. Concentrés protéiques bovins engr. PB > 30%	5'518	4'927	0.8	0.7	-10.7
Total bovins	215'835	208'689	31.7	31.1	-3.3
IV. Animaux divers					
15. Chevaux	7'466	7'387	1.1	1.1	-1.1
16. Lapins	2'048	1'759	0.3	0.3	-14.1
17. Moutons et chèvres	2'995	3'006	0.4	0.4	0.4
18. Chiens	2'004	1'997	0.3	0.3	-0.4
19. Chats	359	385	0.1	0.1	7.4
20. Mélang. de Grains (Volaille, Oiseaux, Lapin)	1'671	1'859	0.2	0.3	11.3
21. Autr. Ali. Comp. (Animaux divers)	4'219	4'145	0.6	0.6	-1.8
Total animaux divers	20'763	20'539	3.0	3.1	-1.1
Total ali. composé + concentres protéiqu.	681'219	670'547	100.0	100.0	-1.6
V. Autres concentrés	17'968	17'219			-4.2
Total général I	699'187	687'766			-1.6

Source: VSF

Commentaire sur l'évolution des chiffres d'affaires 2017 des Membres de la VSF

Considérations générales

Les fabricants d'aliments composés du secteur privé ont vécu une année riche en défis. Alors que les uns se réjouissent de l'augmentation de leurs ventes, d'autres devaient encaisser une perte au niveau de leur chiffre d'affaires et en chercher les causes. Globalement, les ventes d'aliments composés des Membres de la VSF ont diminué de -1.6% ou 11'421 tonnes et, pour l'ensemble suisse, les chiffres devraient avoir subi une légère baisse.

En 2017, dans le secteur de la viande et des produits à base de viande (CH et importation), le commerce du détail suisse a réalisé des ventes d'une valeur de près de CHF 4.64 milliards (-1.6%). En termes de quantité, les ventes ont également diminué de 0.7% pour atteindre 221'468 tonnes. A l'exception du poulet et des produits de charcuterie, les ventes de viande et de produits à base de viande ont reculé en Suisse. Des pertes plus importantes ont été enregistrées au niveau des ventes de viande fraîche de porc et de veau avec respectivement -1.8% et -2.6%, alors qu'il s'agit de deux produits avec un degré d'autosubsistance comparativement élevé, bien au-delà de 90%.

Dans les segments de production qui sont complémentaires, la fabrication d'aliments composés est non seulement dépendante du marché, mais également de la météo. Grâce aux précipitations

régulières et à la météo «favorable», les granges à foin et les silos étaient bien remplis en été 2017 et la qualité était plutôt bonne voire excellente. L'automne ensoleillé a permis un pâturage tardif, repoussant ainsi le passage à l'affouragement hivernal. Dans le contexte d'un environnement toujours difficile sur le marché du lait, ces facteurs ont engendré une baisse brutale du côté des aliments pour vaches laitières. En raison du prix du lait toujours bas, le cheptel laitier a diminué. En automne, en raison du cours plus élevé de l'euro, l'interprofession Lait a pu augmenter le prix indicatif du lait A de trois centimes et annoncer l'embellie conjoncturelle tant attendue. Les prix raisonnables dans le secteur du bétail d'étable ont conduit à une diminution supplémentaire du cheptel laitier, ce qui a permis de simplifier davantage l'abandon de la production de lait. Quelques paysans et négociants ont manifestement profité de l'environnement positif au niveau de l'engraissement de vaches laitières sortantes et, ainsi, utilisé plus d'aliments composés.

L'évolution de la production d'œufs a derechef connu une année réjouissante. Dans le segment viande de volaille, les limites de la croissance indigène devenaient lentement perceptibles. Les taux d'autosubsistance au sein du pays ont pu être augmentés davantage pour les œufs et les ovoproduits. Du côté de la viande de volaille et des œufs, les taux d'autosubsistance ont augmenté à respectivement 59.2% et 61.1%.

Malgré un été 2017 propice aux barbecues, l'année porcine a connu une évolution modérée. Avec un prix moyen de CHF 3.75, les éleveurs de porcs avaient peu de raisons de se réjouir.

Etant donné le taux d'auto-provisionnement élevé, les prix du porc sont toujours en proie à une certaine pression et ont du mal à atteindre un niveau raisonnable.

Pour la deuxième fois consécutive, le marché du bétail d'étable a connu une année 2017 fructueuse. Les prix de boucherie ont pu être améliorés.

Les producteurs de viande de veau ont tiré bénéfice des bons prix, mais ils se sont vus contraints de céder une grande partie de ces avantages aux revendeurs de veaux maigres. Ce marché est de plus en plus à la traîne par rapport à la demande, notamment en raison du faible nombre de vaches.

Pour ce qui est des autres animaux – en particulier dans le domaine des animaux de compagnie – on a observé une stagnation à un faible niveau.

Les moulins fourragers affiliés à la VSF ont produit et commercialisé en 2017 un total de 687'766 tonnes d'aliments composés, de concentrés protéiques et d'additifs fourragers (année précédente : 699'187 tonnes). On s'est encore plus écarté de l'année de record absolu 2014 (703'000 tonnes). Par rapport à l'année précédente, on a enregistré une diminution des ventes d'aliments composés de 1.6% ou 11'421 tonnes.

Evolution de la production d'aliments composés

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	en tonnes						
Membres de la VSF	697'000	668'000	671'000	703'150	698'609	699'187	687'766
Suisse	1'523'000	1'505'000	1'520'000	1'569'000	1'552'000	1'555'000	1'540'000

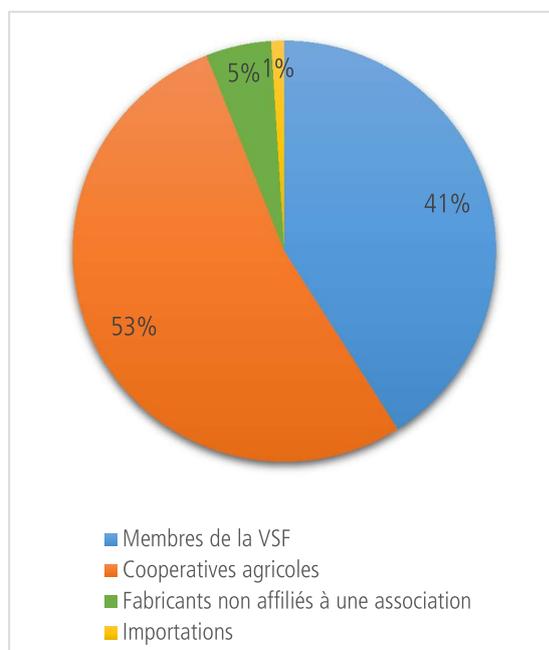
Le chiffre d'affaires aliments composés pour l'ensemble suisse n'est pas recensé statistiquement. Le groupe fenaco avec ses filiales ainsi que les coopératives locales ne publient pas de chiffres relatifs à la production. Les estimations du chiffre d'affaires global se basent sur des estimations internes à l'association voire des observations du marché. Ces estimations laissent supposer que le marché total 2017 a stagné ou est en léger recul. Ainsi, la production suisse d'aliments composés

devrait se chiffrer à environ 1.54 millions de tonnes. Les importations d'aliments composés qui bénéficient de droits de douane avantageux en raison de la recette standard se sont encore développées. L'industrie suisse des aliments composés souffre d'une inégalité de traitement à la frontière et surtout d'une pression parfois pénible sur les prix.

Sur base des estimations, la répartition des parts de marché devrait changer légèrement en faveur

des coopératives agricoles et devrait se présenter plus ou moins comme suit : 41% pour les Membres de la VSF (y compris Meliofeed SA), 53% pour les fabricants des coopératives agricoles (UFA AG, coopératives locales), 5% pour les fabricants non affiliés à une association (opportunistes) et 1% pour les importations.

Parts de marché des fabricants d'aliments composés



Aliments pour volaille

En automne de l'année précédente, force était de constater que les limites de croissance du secteur avicole devenaient lentement perceptibles. Cette tendance s'est confirmée au fil de l'année sous rapport. Le projet «Swissness» reste un argument puissant dans le secteur de la volaille et des œufs. Ceci, la branche le doit en partie à une communication parfaite dans le secteur des œufs ainsi qu'à la forte intégration dans la production de volaille.

Globalement, la production d'aliments pour volaille des Membres de la VSF affiche une tendance négative des ventes de -0.7%, soit 1'123 tonnes, contre +2.4% ou +3'870 tonnes l'année dernière. Il faut souligner qu'il y a des différences entre les pondeuses et les poulets à l'engrais.

La situation sur le marché des œufs s'est révélée réjouissante pour les exploitations de poules pondeuses. La production suisse d'œufs a une nouvelle fois atteint un record, avec une augmentation de +1.8% à 923 millions d'œufs. En revanche, les importations d'œufs de table ont diminué de 2.9%. Côté importations d'œufs de transformation, on a assisté à une hausse de 6.1% pour passer à 187 millions de pièces. La consommation d'œufs par tête d'habitant est passée à 177.1 œufs, soit un demi-œuf de plus. La part nationale a connu une évolution positive, puisqu'elle a augmenté de 1.2 œufs à 108.2 pièces. Les bonnes conditions qui prévalaient sur le marché n'ont eu qu'un retentissement chez une partie des Membres de la VSF et probablement de façon très différente. Le secteur «poules pondeuses» s'est développé positivement, soit +0.3% pour atteindre un volume de 62'343 tonnes, par rapport à 62'147 tonnes l'année précédente.

Dans le secteur d'engraissement, le taux de croissance du marché indigène n'atteignait plus que 0.4% pour un volume de production de 91'483 tonnes PM (année précédente : 91'117 tonnes). Une meilleure conversion alimentaire et la croissance modérée du marché devraient avoir joué un rôle dans la diminution totale des besoins en aliments composés dans le secteur d'engrais-

sement avicole. C'est ce qui explique le recul du tonnage d'aliments composés estimé à 5'000 tonnes dans le secteur d'engraissement volailles. La production fourragère des Membres de la VSF intégrateurs a subi un recul conséquent. Ces dix dernières années, la production indigène a évolué de 52%. En 2017, la part nationale était de 59.2% (année précédente : 57%). En 2017, on a observé des transferts massifs de parts de marché au sein du secteur des intégrateurs. Alors que les supermarchés intégrateurs Micarna (+0.0%) et Bell (+0.4%) ont pratiquement stagné, frifag (-15.8%) et «Autres» (-5.8%) ont cédé des parts à Kneuss (+15.8%). A l'origine de ces transferts, il y avait notamment un phénomène de dumping des prix.

La production d'aliments pour volaille est un secteur important pour les Membres de la VSF qui a participé à raison de 24.5% (année précédente : 24.3%) au total des ventes d'aliments composés des Membres de l'Association. Les poules pondeuses et les poulets d'élevage ont participé avec respectivement 9.3% (année précédente : 9.1%) et 13.6% (année précédente : 13.6%) aux ventes des Membres de la VSF.

Aliments pour porcs

Avec une part de 40% dans la production pour l'ensemble suisse, le marché du porc forme un segment extrêmement important pour les fabricants suisses d'aliments composés. Un marché qui fonctionne avec une consommation correspondante a un impact immédiat sur la demande en aliments composés. En 2017, Proviande a observé que la consommation de viande porcine

continuait à diminuer de 280 grammes par personne. Par rapport à la population actuelle, ceci correspond à un recul de 2'390 tonnes de viande de porc ! Et ce malgré un été chaud et «favorable aux barbecues».

Le taux élevé d'autosubsistance inquiète les éleveurs de porcs. L'année dernière il est même passé de 95.8% à 96.2% et devrait être coresponsable du niveau annuel record du prix des porcs AQ de seulement CHF 4.20 par kilo PM pendant six semaines de l'été torride. Durant l'été 2016 comparativement plus mauvais, ces prix étaient de CHF 0.10 supérieurs. Malgré une demande soutenue durant les mois d'été, il s'est avéré impossible de faire augmenter les prix. Les importations étaient stables et les exportations se sont développées (plus 565 tonnes) pour atteindre 2'716 tonnes. En 2017, les porcs AQ ont valu en moyenne CHF 3.75 par kilo départ exploitation. A titre de comparaison : l'année 2014 était une année porcine «normale voire bonne» et le prix annuel moyen du porc se situaient à CHF 4.15.

En 2017, le marché du porc et la fabrication d'aliments composés affiliée à la VSF ont évolué plus ou moins dans la même direction : la production d'aliments pour porcs des Membres de la VSF en 2017 était en baisse par rapport à l'année précédente, soit 2'178 tonnes. Il est fort à parier que les ventes d'aliments fourragers pour porcs des fabricants d'aliments composés non affiliés à la VSF soient restées stables durant l'année sous rapport. Les sous-catégories ont évolué comme

suit : porcelets : -3.0%, goretts/engrais : -0.3%, porcs d'élevage : -2.3%, concentrés protéiques : +16.6%.

Gros bétail

Dans le secteur «Gros bétail» du marché suisse des aliments composés, deux tendances différentes se sont confirmées : le segment lait a perdu du terrain et le segment engraissement a pu tirer profit de la bonne situation sur le marché. Durant les cinq premiers mois de l'année 2017, les livraisons de lait étaient moins importantes qu'à la même période l'année précédente. De juin à décembre, la production a pris de la vitesse. En décembre, elles dépassaient de 3.5% les chiffres de l'année précédente à la même période. La production cumulée en 2017 s'élevait à 3'434'004 tonnes, soit 29 tonnes de plus que l'année précédente à la même époque et environ 51'202 tonnes ou 1.5% de moins qu'en 2015. Le cheptel laitier a continué à se rétrécir en 2017 (-0.9%), alors que la production de lait était pour ainsi dire stagnante. La diminution du nombre de vaches semblait s'arrêter vers la fin de l'année, pour le moins dans le secteur bovin, puisque le cheptel y était stable par rapport à l'année antérieure.

Au début de l'année, pour de nombreux producteurs de lait d'industrie, les prix du lait se situaient à un niveau tellement bas à en devenir menaçant pour leur survie. Pour le lait bio, la situation était légèrement plus satisfaisante, alors que les producteurs de lait de fromagerie réalisaient aussi en moyenne des prix du lait à la baisse. La bataille en vue d'obtenir un meilleur prix indicatif pour le lait

A a marqué le premier semestre de l'année 2017 en conséquence.

La production de lait en stagnation a conduit à une meilleure situation de départ. La demande globale de lait et en produits laitiers a augmenté, et en particulier celle du beurre, d'où une véritable flambée des prix du beurre dans la zone UE en automne. La protéine de lait était nettement moins prisée.

Le cours plus élevé de l'euro a engendré un faible allègement au niveau du commerce extérieur. Le 23 août, l'interprofession Lait a augmenté le prix indicatif du kilo de lait A de CHF 0.03 à CHF 0.68 pour le dernier trimestre 2017.

Selon les déclarations des Membres de la VSF, leurs résultats dans le domaine des aliments pour vaches laitières étaient très différents. Certains d'entre eux ont réussi à augmenter leurs ventes au détriment de leurs concurrents, tandis que d'autres ont dû y laisser quelques cheveux. En fin de compte, le bilan indique néanmoins un recul du côté des aliments pour vaches laitières (-4.3% ou 5'781 tonnes) ainsi que des concentrés protéiques (-2.6%). La tendance évidente à la baisse dans le secteur des aliments pour vaches laitières s'est toutefois quelque peu ralentie.

Les succédanés de lait pour veaux (-3.1%) ainsi que les aliments pour veaux et bovins d'élevage (-5% ou -628 tonnes) faisaient également partie des perdants en 2017. S'agissant du lait pour veaux, le bilan indiquait un recul des ventes de l'ordre de près de 300 tonnes. L'année s'est avérée meilleure pour les éleveurs de veaux que 2016. Au printemps, des actions de congélation

ont permis de soutenir le prix. Etant donné une offre inférieure (-5.2%), les prix des veaux ont récupéré rapidement. Pour les veaux d'étal AQ, le revenu moyen réalisé était de CHF 14.48, soit CHF 0.70 de plus qu'en 2016. La faible offre en veaux maigres a toutefois fait souffrir les éleveurs de veaux et leur mise en étable s'est donc révélée onéreuse, d'autant que la pénurie s'est encore aggravée. Le taux de naissance dans le secteur des veaux maigres diminue chaque année de 5'000 têtes.

Le marché du bétail d'étal a bien évolué en termes de prix. La production était en légère baisse. Les taureaux AQ T 3 à charnure moyenne franco abattoir rapportaient en moyenne CHF 9.24 par kilo de poids d'abattage (PM), soit CHF 0.15 de plus qu'en 2016. Les prix des génisses AG RG à charnure moyenne s'élevaient à CHF 9.22, ce qui représente CHF 0.18 de plus qu'à la même époque l'année précédente. En 2017, l'Office fédéral de l'agriculture a autorisé l'importation de 5'675 tonnes d'aloys de bœuf High-Quality, à savoir 275 tonnes de moins que l'année précédente. Sur les marchés publics, les prix de Proviande pour les animaux destinés à l'engraissement ont été largement surpassés. Pour la troisième fois consécutive, les Membres de la VSF ont enregistré des résultats positifs au niveau de l'engraissement et ils se sont imposés dans ce segment de marché avec une croissance des volumes de +3.4% (année précédente : +5.9%).

Au total, la catégorie d'aliments «Gros bétail» clôture à nouveau l'année 2017 avec un résultat négatif de -3.3% ou, en termes de quantité, -7'146 tonnes (année précédente : -4'682 tonnes ou -2.1%).

Animaux diverse

La catégorie «Animaux divers» n'a guère fait parler d'elle ces dernières années. D'un côté, la tendance à la baisse côté aliments chevaux a pu être neutralisée petit à petit (-1.1% / -79 tonnes). D'autre part, dans la catégorie «Aliments pour lapins», la consommation d'aliments fourragers a reculé de près de 300 tonnes. Soit les rongeurs sont entre-temps également nourris avec des aliments pour animaux importés suite au tourisme d'achat, soit le nombre d'animaux a fortement diminué en raison des changements sociétaux. Quant à la production de viande de lapin, elle n'a reculé que de 2.4%. La part totale des «Aliments divers» dans les ventes totales de l'industrie des aliments composés reste faible avec 3.1%. La part dans la production totale ne donne aucune indication quant à l'attrait économique de cette catégorie d'aliments composés.

Additifs fourragers

La catégorie des «Additifs fourragers» comprend les prémélanges de sels minéraux ainsi que les concentrés de vitamines, d'oligo-éléments et de minéraux. La production a légèrement diminué de 4.17% à 17'219 tonnes. Les statistiques ne tiennent pas compte des additifs fourragers produits au sein des exploitations utilisés à des fins propres de fabrication d'aliments composés. La fabrication se répartit comme suit en 2017 :

Prémélanges de sels minéraux	9'842	tonnes
Mélanges de vitamines et d'oligo-éléments de minéraux	4'311	tonnes
Mélanges de vitamines et d'oligo-éléments	2'287	tonnes
Mélanges d'oligo-éléments	498	tonnes
Divers (mélanges d'herbes, etc)	281	tonnes
Total additifs fourragers	17'219	tonnes



Marché des matières premières

Marché international

Depuis cinq ans, la production internationale de céréales ne va que dans une direction : extension de la production. Les besoins du marché caractérisé par une consommation croissante ont même pu être surcompensés par la production accrue, ce qui a eu des répercussions positives sur les quantités stockées et en même temps engendré une forte pression sur les prix.

Selon les estimations du Conseil International des Céréales (CIC), la production totale de céréales (riz non compris) a atteint un niveau record de 2.140 milliards de tonnes pour la récolte totale 2016/2017. Le CIC a estimé la consommation pour la campagne 16/17 à 2.084 milliards de tonnes. La relation Food-Feed était de près de 133.5%. Le besoin en céréales pour les animaux est donc d'un tiers supérieur à la demande pour l'alimentation humaine, à cause des besoins en orge et maïs dans l'alimentation animale. La relation homme-animal s'est déplacée ces 10 dernières années de près de 10% en direction de l'alimentation animale. La capacité de stockage pour les céréales (riz non compris) était de 109 jours à la fin de l'exercice 16/17.

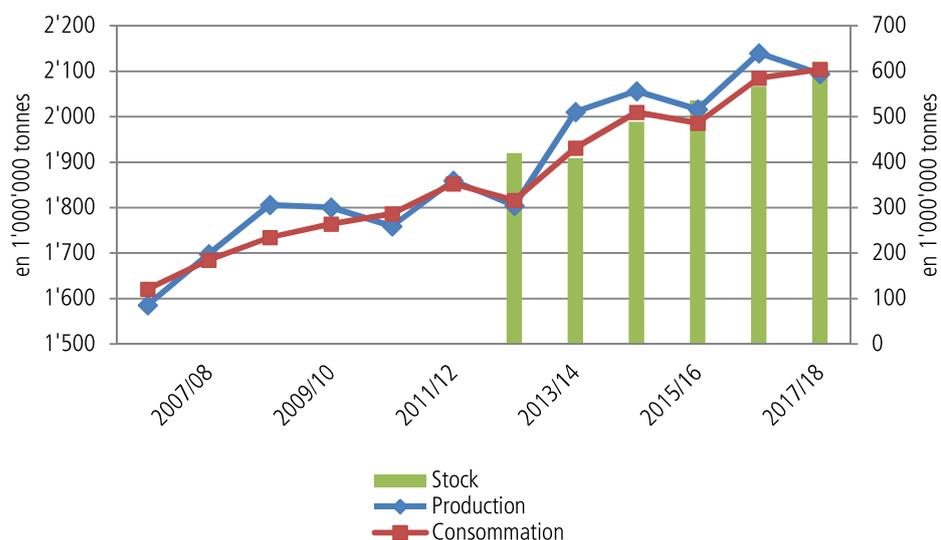
La production de blé a elle aussi, avec 753 millions de tonnes, pour la 5e année consécutive dépassé la valeur de l'année précédente. A l'échelle mondiale, le bilan céréalier indique des stocks de report évidents ainsi qu'une couverture de 118 jours.

En Europe, les stocks finaux de céréales ont diminué de 37.6 millions de tonnes à 33.7 millions de tonnes ce qui correspond à une couverture de 43 jours. Dans les pays membres de l'UE, les rendements étaient influencés par des conditions climatiques parfois extrêmes. Un temps sec et frais suivi de longues périodes de canicule et de sécheresse dans de nombreuses régions en début d'été étaient déterminants pour les rendements. L'Espagne ainsi que l'Europe centrale et de l'est étaient particulièrement touchés par la sécheresse, alors que l'Allemagne et le Danemark ont connu de fortes chutes de pluie ce qui a également eu des répercussions négatives sur la qualité.

Le CIC a formulé des prévisions de culture mondiale de soja à 349.9 millions de tonnes, soit une hausse de près de 11% de la production à l'échelle globale, un niveau nettement au-delà des attentes. Du côté des quantités transformées, on a tablé sur une augmentation de 6%. Les stocks dans les entrepôts ont pu récupérer de manière significative du repli enregistré en 2015. La couverture devrait être de plus ou moins 50 jours.

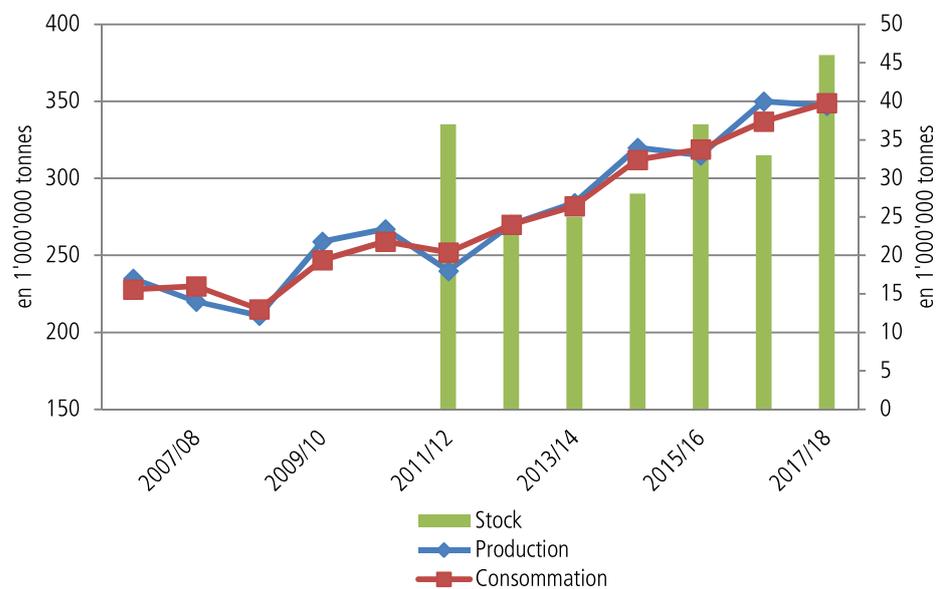
La Chine évolue de plus en plus vers un détenteur de stock. Avec des stocks de céréales de près de 300 millions de tonnes, le pays représente 48.1% des stocks globaux de céréales. Pour le blé, le chiffre était de 39.9% et pour le maïs même de 59.6%. A la fin de la campagne 16/17, 37.8% des stocks globaux de graines de soja étaient stockés dans l'Empire du Milieu.

Marché mondiale. Production céréalière, consommation et stocks (riz non compris)



Source: IGC

Fèves de soja



Source: IGC

Matières premières fourragères

Culture de blé fourrager affaiblie

Le 1er mai 2017, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a publié de premières évaluations des données des exploitations ayant droit aux paiements directs en écrivant sur son site internet : «L'évaluation des données des exploitations ayant droit aux paiements directs en 2016 montre que l'agriculture fournit de nombreuses prestations d'intérêt public et que certains des objectifs de la PA 14-17 ont déjà été atteints». L'Office a vanté sa politique agricole entre autres en disant que «...dans le cadre de la PA 14-17, les grandes cultures ont été davantage encouragées par rapport à l'exploitation herbagère...» et d'ajouter qu'en 2016 les terres ouvertes représentaient environ 269 000 hectares, à savoir une hausse de 1 500 hectares par rapport à 2010. Concernant les critiques formulées par le secteur des céréales et des aliments fourragers, l'Office a écrit que les agriculteurs avaient cultivé 60'300 hectares de céréales fourragères de plus que par le passé, mais ce n'était pas le cas.

Depuis des années, l'ensemble du secteur céréalier exige à l'unanimité l'introduction d'une contribution à des cultures particulières pour les céréales fourragères via différentes interventions politiques.

Le résultat de la culture de céréales fourragères des dernières années présenté le 1er mai 2017 semble n'être qu'une vaine tentative de justifier la politique en matière de céréales fourragères de la Confédération vouée à l'échec. La période d'observation semble être sciemment choisie par l'OFAG, afin de ne pas devoir montrer le recul

drastique de la surface cultivée en céréales fourragères. Une évaluation d'agristat révèle toute la vérité : Les surfaces cultivées en céréales fourragères ont presque diminué de moitié depuis 1990.

Dans un passé plus ou moins récent, outre la sensibilité accrue des consommateurs pour le bien-être des animaux, il y a eu une conscientisation de leur part pour une production durable des matières premières. La thématique «Origine suisse» / «Swissness» a déjà été reprise par des labels voire fait l'objet de discussions. Les fabricants privés d'aliments composés s'attendent à l'établissement d'un segment de marché «Swissness», ce qui pourrait engendrer une augmentation de la demande en aliments fourragers d'origine indigène. En automne 2017, sous la direction de l'Union suisse des paysans, il y a eu création d'un groupe de travail «Approvisionnement durable en aliments fourragers pour la Suisse». L'objectif des travaux consiste à maintenir la crédibilité des denrées alimentaires d'origine animale de provenance Suisse à un niveau élevé et de répondre aux attentes de la société et du monde politique. On vise l'élaboration d'une stratégie de la branche «Transformation». Ceci englobera par exemple aussi le renforcement de la production indigène par un encouragement à produire plus de blé fourrager.

Excellente production de céréales en Suisse

Les jours de gels tardifs à la fin du mois d'avril dernier n'ont guère nui aux céréales et les stocks ont connu une évolution bonne voire excellente. Avec plus de 470'000 tonnes de céréales propres à la panification pour l'ensemble Suisse, la récolte 2017 était élevée et dépassait même légèrement

la récolte record de l'année 2015. Afin d'éviter une pression sur les prix, la Fédération des producteurs de céréales a décidé de déclasser 24'000 tonnes en blé fourrager.

Tant les rendements moyens de l'orge avec 74 dt/hectare (année précédente : 56 dt/hectare) que ceux du blé fourrager avec 72 dt/hectare (année précédente : 48 dt/hectare) étaient très satisfaisants et dépassaient largement les niveaux de l'année précédente. Pour le maïs, des rendements très élevés ont pu être réalisés, soit en moyenne 113 dt/hectare, et la récolte s'est faite dans des conditions très propices. Selon les estimations de swiss granum, la production de céréales fourragères a atteint 525'000 tonnes (année précédente : 404'000 tonnes), avec seulement 16'000 tonnes de blé impropre à la panification.

En 2017, la production de céréales fourragères se répartissait en 45'000 tonnes de blé fourrager (année précédente : 38'000 tonnes), 210'000 tonnes d'orge (année précédente : 154'000 tonnes), 50'000 tonnes de triticale (année

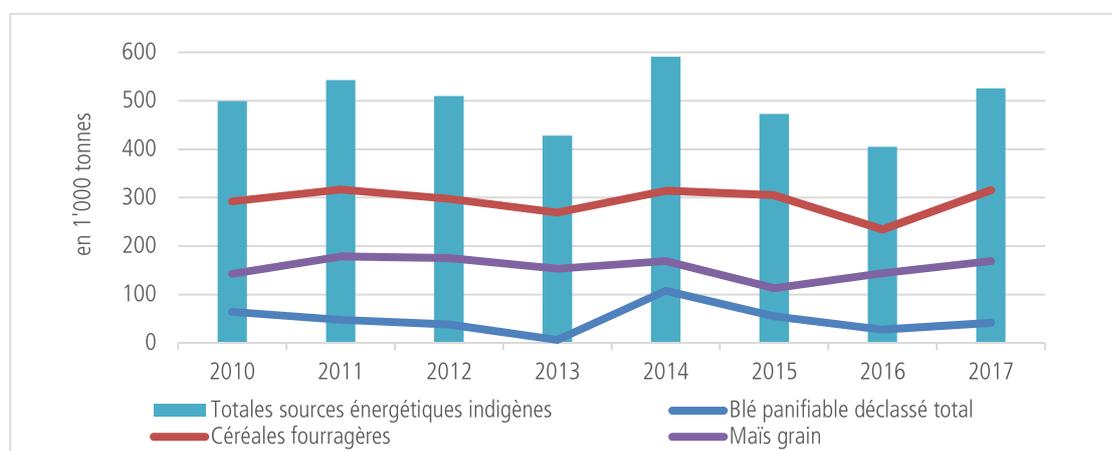
précédente : 35'000 tonnes) et 169'000 tonnes de maïs grain (année précédente : 144'000 tonnes).

Après une longue période à la baisse, la production de sources énergétiques pour l'alimentation animale a récupéré en 2017 le niveau des années précédentes grâce à une excellente récolte (voir graphique «Production de sources énergétiques indigènes»).

Les années marquées par une forte germination ou par des récoltes de céréales panifiables au-dessus des besoins de la meunerie suisse viennent en soutien à l'alimentation animale.

La VSF n'a pas supprimé de son agenda politique l'objectif d'un soutien étatique de la culture de céréales fourragères. Depuis des années elle exige que l'OFAG introduise une contribution à la culture de céréales de CHF 400.--/hectare. Jusqu'à ce jour, les autorités jugeaient la situation comme étant contraire.

Production de source énergétiques indigènes



Source: swiss granum

L'Union des paysans proscrit l'huile de palme de l'alimentation animale

Fin mai 2017, l'émission «Rundschau» de la télévision suisse (SRF) a révélé que près de 5'000 tonnes sur 40'000 tonnes d'huile de palme étaient utilisées dans l'alimentation animale. Des produits à base d'huile de palme ont été utilisés dans les aliments composés pour vaches laitières, pour porcs, pour volaille et pour veaux. Une situation peu confortable pour l'Union des paysans. Son Président Markus Ritter a annoncé lors de l'émission «Rundschau» : «Nous n'étions absolument pas au courant». L'huile de palme présente dans les aliments pour animaux aurait simplement été déclarée comme graisse/huile végétale, a-t-il souligné. La télévision SRF avait entamé ses recherches suite à une action d'image contre l'huile de palme lancée par les producteurs de céréales et l'Union Suisse des Paysans en collaboration avec des organisations de défense de l'environnement et des organisations sociales. Les producteurs suisses d'oléagineux veulent éviter que – dans le cadre d'un accord de libre-échange avec la Malaisie – l'huile de palme soit exemptée de droits de douane et que dès lors les quantités importées en Suisse augmentent. Selon leur argumentation, l'importation de cette huile serait douteuse.

«Les paysans suisses ne veulent pas nourrir leurs animaux avec de l'huile de palme. Le colza est la première alternative pour nous», voilà ce qu'a déclaré le Président des paysans, Markus Ritter. La VSF et les coopératives de fabricants d'aliments composés ont été invitées à abandonner au plus vite toute utilisation de produits à base d'huile de palme.

«Les paysans suisses ne veulent pas nourrir leurs animaux avec de l'huile de palme. Le colza est la première alternative pour nous», voilà ce qu'a déclaré le Président des paysans, Markus Ritter. La VSF et les coopératives de fabricants d'aliments composés ont été invitées à abandonner au plus vite toute utilisation de produits à base d'huile de palme.

Le remplacement des produits à base d'huile de palme par l'huile de colza renchérit les dépenses annuelles des éleveurs suisses pour l'achat d'aliments composés de 1.2 à 1.5 millions de francs. Pour substituer une quantité de 5'000 tonnes d'huile de palme on a besoin d'une superficie en colza de près de 3'000 hectares.

L'abandon s'est concrétisé en cours d'année. Les stocks existants ont été réduits et les contrats existants remplis. Les statistiques d'importation ont montré que le secteur a réagi aux exigences des paysans.

La production animale et donc la production de denrées alimentaires sont sous les feux de la rampe. Indépendamment de leur valeur agronomique et des efforts déjà réalisés en vue de garantir une production respectueuse de la société et de l'environnement, des produits sont «déréférencés» spontanément sous la pression de la société. Dans le cas de l'huile de palme, son utilisation se poursuit dans le domaine des denrées alimentaires et des produits cosmétiques comme par le passé et sans susciter de grandes préoccupations.

Approvisionnement en protéines – un thème récurrent

Le taux d'auto-provisionnement en protéines dans l'alimentation des monogastriques devrait encore rester très bas à l'avenir. Avec la remise de l'initiative pour une eau potable qui critique entre autres l'importation d'aliments fourragers et veut l'interdire, les importations d'aliments fourragers ont eu une large couverture médiatique. Mettre l'accent sur les supports protéiques durables dans l'alimentation des animaux a du sens à plusieurs égards pour préserver une production animale suisse forte.

Ledit affouragement sans OGM (affouragement sans OGM soumis à obligation de déclaration) n'en est qu'un aspect. Avec l'Autriche, la Suisse a trouvé le seul partenaire en Europe à miser de manière conséquente sur un affouragement sans OGM des animaux de rente. La tendance vers l'absence d'OGM dans l'affouragement s'est renforcée dans le reste de l'Europe en 2017 surtout au niveau des laiteries et des supermarchés ou alors des marques. Cette situation n'a pas trouvé grâce aux yeux de tout le monde. Le Directeur de l'Association allemande des aliments composés a récemment qualifié les Autrichiens et les Suisses de «monstres des Alpes», qui «... pensent pouvoir décider d'un retour à la nature comme à l'époque paléochrétienne dans l'Europe moderne du 21e siècle».

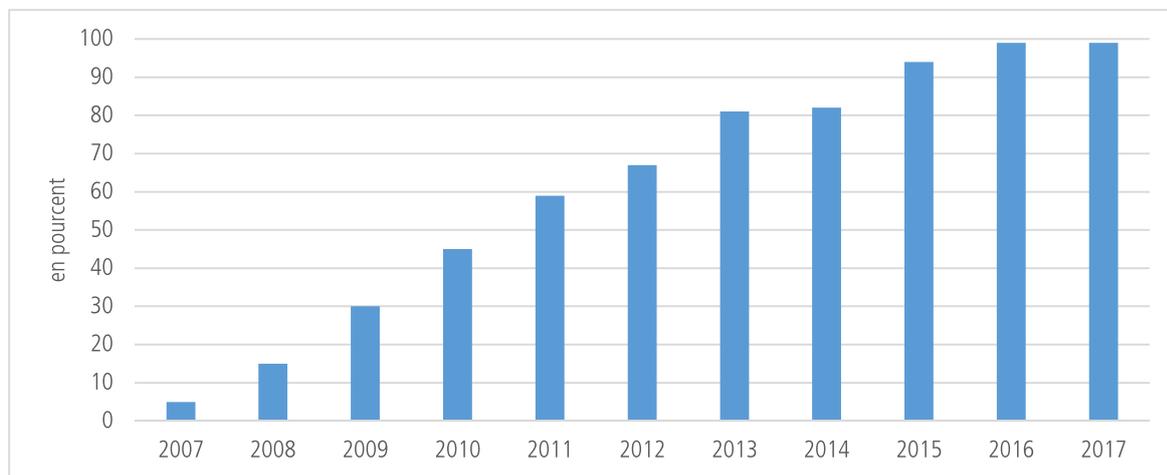
Le réseau suisse pour le soja s'est établi

Depuis la création de l'Association professionnelle en 2016, la VSF participe activement au travail du Comité du Réseau suisse pour le soja. Au cours de l'année passée, les valeurs fondamentales ont été adoptées qui décrivent les exigences de base que le Réseau suisse pour le soja établit pour la culture et l'approvisionnement de soja fourrager durable. Ainsi, le Réseau suisse pour le soja dispose de lignes directrices qui, indépendamment des normes acceptées, sont valables et en déterminent l'orientation.

Le Réseau suisse pour le soja a fait réaliser un «benchmarking» des normes ainsi que d'autres standards potentiels. Sur base des résultats du benchmarking et en fonction des nouvelles valeurs fondamentales, des mesures d'amélioration ont été établies pour les normes ProTerra, Danube Soja et RTRS. Ces mesures ainsi qu'une convention relative à la communication ont été transmises aux organismes de normalisation. Il y est stipulé que les normes doivent être conformes aux mesures d'amélioration d'ici 2020, sous peine de perdre leur valeur de norme.

En 2011, le Réseau suisse pour le soja avait formulé l'objectif consistant à se procurer au moins 90% des importations de soja pour les aliments pour animaux selon des critères de responsabilité. Depuis lors, la part de soja fourrager importé de culture certifiée a augmenté de 45% à 99%. Ce niveau élevé a pu être maintenu en 2017.

Part de l'importation de soja selon des critères de responsabilité



Source: Réseau suisse pour le soja

La part de soja issu de culture européenne a encore augmenté en 2017. Grâce notamment aux incitations de politique agricole UE, la culture de soja en Europe a augmenté considérablement au cours des deux dernières années. Une meilleure disponibilité ainsi que la compétitivité ont pro-

bablement contribué à cette augmentation importante de la part européenne. Grâce aux importations en hausse en provenance de l'Europe, l'utilisation de sous-produits du soja Low- et Mid-Pro a augmenté, puisqu'ils devenaient compétitifs de par leur prix.

Sécurité des denrées alimentaires et des aliments fourragers, Assurance-qualité

Situation réjouissante au niveau des mycotoxines en 2017

En 2017, les contaminations par mycotoxines étaient généralement basses. Malgré les conditions favorables au développement du champignon *Fusarium graminearum* lors de la floraison des céréales, la canicule de mi-juin à début juillet 2017 a probablement mis un frein au développement subséquent du *F. graminearum* sur les épis et la formation de DON a été inhibée ; il y a eu un murissement accéléré des grains.

Seul pour l'orge le DON a été observé plus souvent en 2017, même si la contamination est restée à un niveau bas similaire à celui de l'année 2013. Pour 66% des échantillons, la teneur DON était de 0.2 et 0.5 mg/kg. Seul un échantillon affichait une valeur au-delà de 1 mg/kg (2.2 mg/kg).

Quant au maïs grain, le monitoring réalisé par swiss granum en collaboration avec Agroscope a aussi donné de bons résultats. Le niveau de contamination en déoxynivalénol et zéaralénone était faible en 2017. Par contre, on a davantage trouvé de Fumonisine que l'année précédente.

Vérification de la mise en œuvre du Swiss Feed Production Standard (SFPS)

Pour les producteurs d'animaux et les fabricants d'aliments composés il n'y aurait rien de pire qu'un scandale lié aux aliments pour animaux. Les séquelles des années 90 sont toujours omniprésentes. Pour prévenir pareille situation, la majorité des Membres de la VSF travaille selon le Swiss Feed Production Standard. Ci-dessous le résumé de la vérification de l'état de mise en œuvre du SFPS.

Déroulement des audits

Au total, cinq audits SFPS ont été réalisés en 2017 par Annekäthi Gämperli, ProCert, et Heidi Schäublin, VSF. Les auditrices ont suivi le flux des marchandises au sein de l'entreprise et vérifié les points de contrôle listés dans le questionnaire. Par la suite, les constatations ont été discutées sur place avec les entreprises et consignées dans un rapport.

Evaluation des audits

Sur le principe, les auditrices ont constaté que les locaux et les installations permettaient d'obtenir une qualité excellente des aliments pour animaux. Les auditrices ont visité des exploitations bien gérées dont les activités reposent sur de nombreuses années d'expérience et disposent d'un concept de qualité bien établi.

Pour le Secrétariat, les audits ont montré que les lignes directrices du SFPS sont bien ancrées et appliquées dans les entreprises, mais ne sont pas toujours tenues à jour.

Le Contrôle officiel des aliments pour animaux, COAA, a pris note avec satisfaction de la réalisation d'audits pour le contrôle de la mise en œuvre du SFPS. Après diverses interventions de la VSF, Agroscope a fait l'effort en 2017 de trouver un titre positif pour le Rapport annuel 2016. Avec la déclaration regrettable «... Agroscope constate que malgré le nombre important d'échantillons non conformes, aucun cas mettant en danger la santé n'a été observé», on continue de manière non justifiée à dépeindre une image d'une industrie des aliments composés avec une déclaration non transparente. Le lecteur qui persévère dans sa lecture réalisera tout de même plus loin dans le communiqué de presse que «... les nombreuses analyses de contaminants et d'autres paramètres pertinents pour la santé des animaux et des consommatrices et consommateurs n'ont donné lieu à aucune contestation.»

Les analyses relatives à la présence d'organismes génétiquement modifiés OGM (environ 320 échantillons) n'ont donné lieu à aucune contestation.

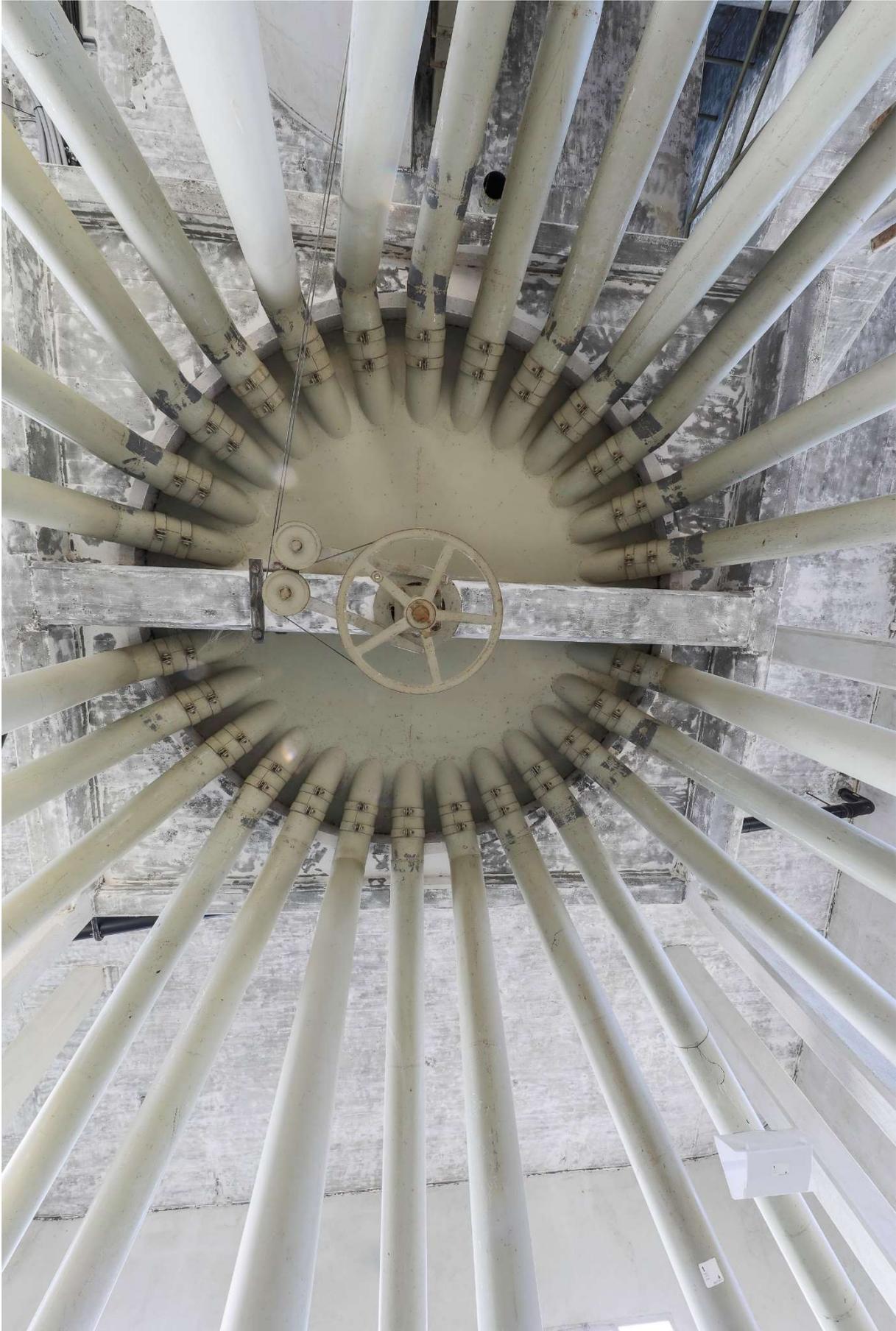
Agroscope : enfin un titre positif

Enfin, pour la première fois, un retour positif du Contrôle officiel des aliments pour animaux (COAA) Agroscope à Posieux sous le titre : «La sécurité des aliments pour animaux est garantie». L'année passée, Agroscope a prélevé 1'217 échantillons d'aliments pour animaux de rente et 173 échantillons dans le secteur des aliments pour animaux de compagnie. 75.5% des échantillons d'aliments pour animaux de rente analysés n'ont pas fait l'objet de contestations, à l'exception de légères contestations dues à des erreurs d'étiquetage. Seul un aliment pour chevaux a dû être retiré du marché.

Pratiquement chaque année, la VSF s'était vu contrainte d'intervenir en raison de l'image négative que véhiculait le contrôle officiel des aliments pour animaux de l'industrie des aliments composés.

Michel Geinoz, responsable du contrôle officiel des aliments pour animaux, a annoncé fin de l'année que vers la mi-2018 il allait relever un nouveau défi dans le secteur de l'élevage de bétail.

Reste à espérer que le nouveau responsable du contrôle des aliments pour animaux poursuivra les relations positives et constructives avec le secteur.



Association au cours de l'exercice écoulé

Membres actifs

En 2017, la VSF a pu accueillir comme nouveau membre actif l'entreprise Mühle Bachmann AG à Willisdorf. Malheureusement, nous avons également connu 3 départs en 2017. L'entreprise Mühle Knecht AG à Leibstadt a arrêté sa production. La firme Leibundgut AG à Langnau a résilié son affiliation à la fin de l'année alors que l'entreprise Stadtmühle Schenk à Ostermundigen est passée du statut de membre actif à celui de membre correspondants.

Effectif des membres actifs au 31 décembre 2016: 52

Effectif des membres actifs au 31 décembre 2017: 50

Membres correspondants

Parmi les membres correspondants, la firme Interferm à Reiden a résilié son affiliation de membre correspondant à la VSF en raison de la reprise par la firme Alltech Biotechnology Suisse. La firme Stadtmühle Schenk à Ostermundigen a changé de statut et compte désormais parmi les membres correspondants de la VSF.

Effectif des membres correspondants au 31 décembre 2016: 29

Effectif des membres correspondants au 31 décembre 2017: 28

Composition du Comité

Président



Eberle Roland
Conseiller des États, Frauenfeld

Vice-Président



Dr. Egli Kurt
Egli Mühlen AG, Nebikon

Membres



Bussy Jocelyn
Granovit SA, Penthalaz



Pioux Olivier
Moulin de la Vaux, Aubonne



Grüninger Christoph
W. Grüninger AG, Flums



Rytz Peter
Mühle Rytz AG, Biberen



Hofer Niklaus
Mühle Burgholz AG, Oey-Diemtigen



Stadelmann Peter
Kunz Kunath AG, Burgdorf



Kamber Jürg
Niederhäuser AG, Rothenburg

En juin 2017, la VSF a pu accueillir Olivier Pioux en tant que nouveau membre du Comité.

Expérience professionnelle

Depuis Juillet 2016 :

Administrateur Président du Moulin de la Vaux Aubonne SA

Juillet 2015 à Juillet 2016 :

Employé du Moulin de la Vaux Aubonne SA

Juin 2013 à Juillet 2015:

Consultant Industriel. Conseil en management Industriel et technique pour le compte de Triagroup, Casablanca, Maroc

2003 à Juin 2013 :

Directeur de production de deux unités blé dur. Grandes semouleries du Maroc à Casablanca et Grandes semouleries de Safi

2003 à ce jour :

Fondateur, Administrateur, puis associé de la société Nadoline sarl à Casablanca, SARL de fabrication de glaces et de sorbets artisanaux.

2001 à 2003 :

Directeur de production d'une unité de 150t/24 h blé dur, Grands moulins Berdaï à Casablanca (Maroc)

1999 à 2001 :

Directeur technique adjoint de deux semouleries et un moulin blé tendre, Grands moulins Maurel à Marseille (France)

1996 à 1999 :

Chef Semoulier/Meunier de deux semouleries et un moulin blé tendre, Grands moulins Maurel à Marseille (France)

1994 à 1996 :

Chef Semoulier/Meunier de deux semouleries et un moulin blé tendre, Grands moulins Maurel à Marseille (France)

1992 à 1994 :

Meunier dans une unité de 90t/24h, Les Moulins de Brasseuil à Aufreville-Brasseuil (France)

Formation

1990 à 1992 :

Brevet de technicien supérieur à l'ENSMIC de Paris (Ecole Nationale Supérieure de la Meunerie et des Industries Céréalières)

1989 à 1990 :

1ère année de DEUG A à l'université de Tours (Diplôme d'Enseignement Universitaire Général, section Sciences et Mathématiques)

1989 :

Baccalauréat série D (Sciences physiques, Sciences naturelles et Mathématiques) à Tours



FISCHBEIN®
BAG CLOSER

MODEL

D

159240

SERIAL NUMBER

220

VOLTAGE

AC

CURRENT

U.S. & FOREIGN PATS.
OTHER PATS. PEND.

DAVE FISCHBEIN CO.
MINNEAPOLIS, MINN.
U.S.A.

159240

Secrétariat de la VSF

Directeur général



Oesch Christian
100%

Suppléant du Directeur



Schäublin Heidi
90%

Comptabilité



Pajic Priska
80%

Collaboratrice de projets



Wyssmüller Corinne
20%

Mandats

Le Secrétariat de la VSF s'occupe des mandats suivants :



Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)



Sécurité au travail aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales



Fédération suisse des centres collecteurs



Guide de Bonnes Pratiques pour la Fabrication d'Aliments Composés

Biens immobiliers

La VSF est propriétaire de deux biens immobiliers sis à Dietikon (ZH) et à Zollikofen (BE). Leurs rendements contribuent largement au financement du travail de l'Association. L'Assemblée Générale de la VSF a décidé en date du 2 juin 2017 d'aménager en un loft une pièce inutilisée de 95m² située au sous-sol à Zollikofen et, en vue de la réalisation des travaux, l'AG a accordé un crédit-cadre de CHF 350'000.--. Les travaux de démolition ont débuté à la fin de l'automne 2017 et une première mise en location est prévue pour mai 2018.

Infrastructure moderne

Toute fédération moderne et efficace a besoin d'une infrastructure puissante au niveau de l'informatique. Dans un environnement digitalisé, il est important de disposer d'architectures de données en réseau, bien protégées et de préférence mobiles. Le niveau informatique de la VSF est excellent. En 2017, le nouveau site internet de la VSF a été lancé. Le site a été modernisé et répond, grâce à son «responsive Design», aux attentes des utilisateurs de plus en plus mobiles. Depuis l'été, le design a été rafraîchi, notamment avec plus d'images. Par souci de sécurité, la partie publique a été complètement séparée de la partie réservée aux membres (séparation physique et virtuelle). Dans le nouvel intranet, il est prévu de digitaliser différents processus à l'avenir. Ainsi, les déclarations des chiffres de ventes devraient être recensées uniquement en ligne et, en contrepartie, il y aurait une évaluation pour l'entreprise.

Commissions

Commissions internes

Commission œufs et colaille

Stadelmann P., Burgdorf

Président

Koch O., Kaiseraugst

Membre

von Euw D., Nebikon

Membre

Schäublin H., Zollikofen

Membre

Commission «Guide de Bonnes Pratiques», SFPS

Reinhard Ch., Burgdorf

Membre

Oesch Ch., Zollikofen

Membre

Schäublin H., Zollikofen

Membre

Commission pour le lait pour veaux

Tellenbach R., Herzogenbuchsee

Président

Odermatt F., Auw

Membre

Rossier G., Lucens

Membre

Dr. Wysshaar M., Bützberg

Membre

Oesch Ch., Zollikofen

Membre

Commission pour les marchés des matières premières / Réunions trimestrielles de l'OFAG

Oesch Ch., Zollikofen

Président

Käser A., Burgdorf

Membre

Métivier C., Lucens

Membre

Zimmermann R., Nebikon

Membre

Représentation de la VSF dans les commissions

Agridea, Lindau

«Commission spécialisée consultative Service Sanitaire Bovin SSB»

Association suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen

Comité

Caisse de compensation des arts et métiers suisse, Berne

Comité

FEFAC, Bruxelles

Collège des Directeurs Généraux
Comité «Production Industrielle d'Aliments Composés »

KSGGV, Zollikofen

Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales
Comité

Proviande, Berne

Groupe de travail «Qualité de viande porcine»

Réseau suisse pour le soja, Bâle

Comité

réservesuisse genossenschaft, Berne

Administration
Commission d'experts de la catégorie céréales
Groupe d'accompagnement «Stratégie du stockage obligatoire»

Suisse Tier, Lucerne

Foire spécialisée nationale concernant l'élevage des animaux de rente

swiss granum, Berne

Comité
Commission «Marché – Qualité / céréales»
Groupe de travail «Sécurité alimentaire»
Commission technique «aliments pour animaux»

Union suisse des arts et métiers (USAM),

Berne
Groupe de travail «Denrées alimentaires»

Participation auprès d'autres organisations

Agridea, Lindau

FEFAC, Bruxelles

Agriviva, Winterthour

Forum suisse des consommateurs, Berne

Association d'anciens étudiants de la Haute Ecole de St. Gall, Saint Gall

Institut Suisse pour la formation des cadres d'entreprise (IFCAM), Berne

Association des propriétaires fonciers (APF), Zurich

Institut pour le management des associations Fribourg (VMI), Fribourg

Association mondiale pour l'aviculture (WPSA), Groupe Suisse, Berne

Réseau suisse pour le soja, Bâle

Association suisse des détenteurs de porcs, Zurich

Société Suisse de Nutrition (SSN), Berne

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM), Zollikofen

Société suisse d'agronomie, Zurich

Association Suisse pour les Sciences Animales (ASSA), Zoug

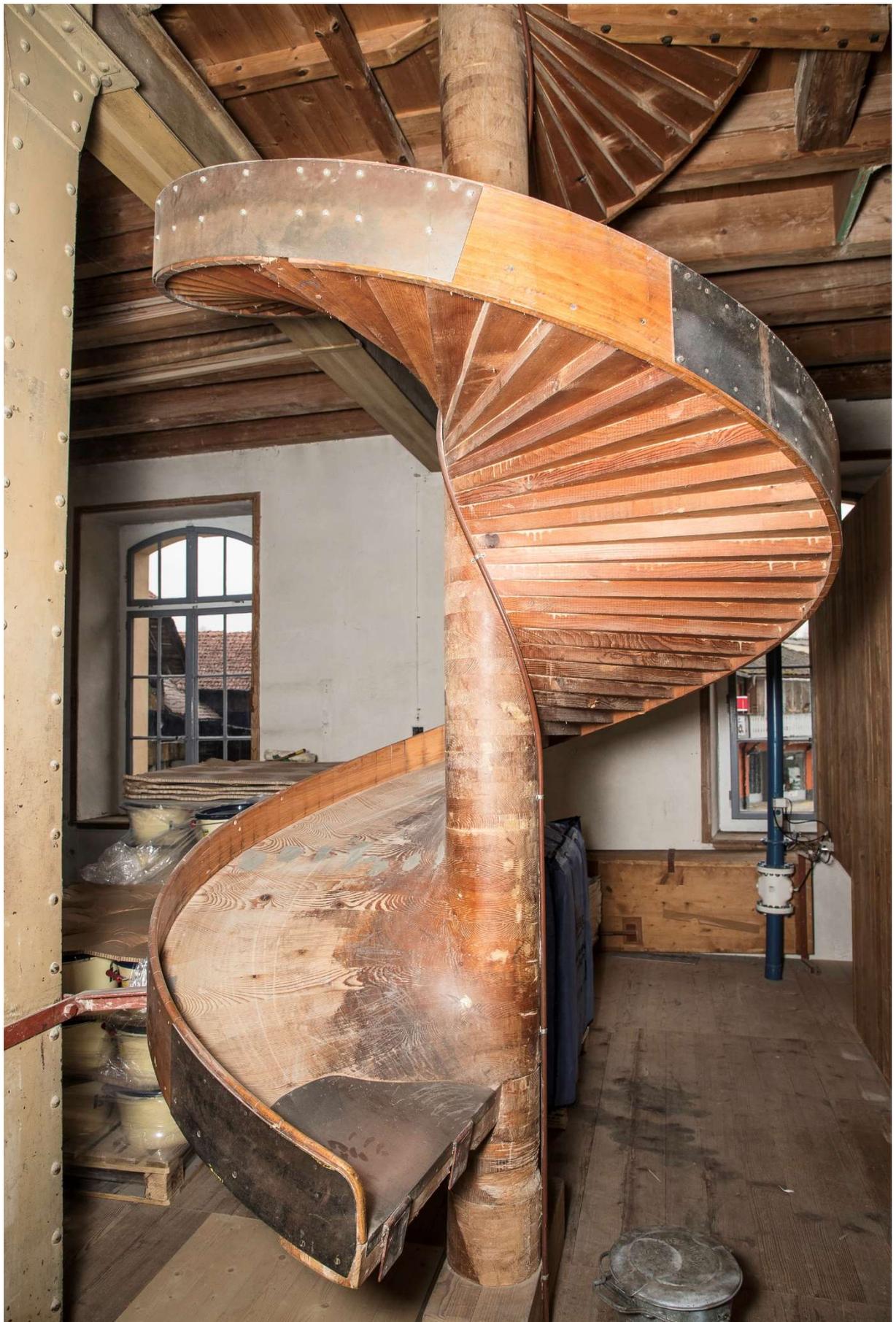
Suisseporcs, Sempach

Bourse Suisse des Céréales Lucerne, Lucerne

Swiss granum, Berne

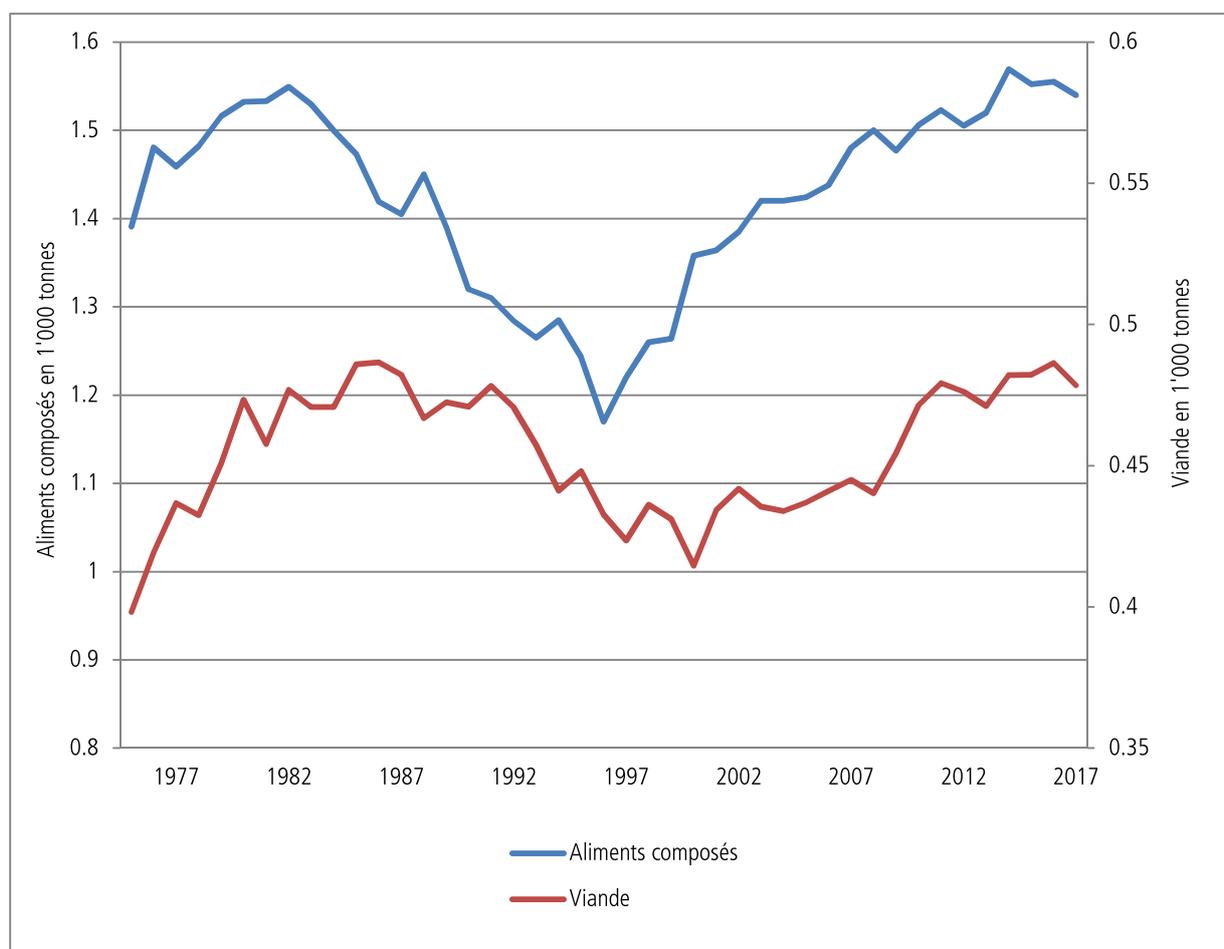
Communauté internationale de recherche technologie de l'alimentation animale, Brunswick (Allemagne)

Union suisse des arts et métiers (USAM), Berne



Statistiques

Chiffres d'affaires pour les aliments composés / production de viande en Suisse 1972 – 2017



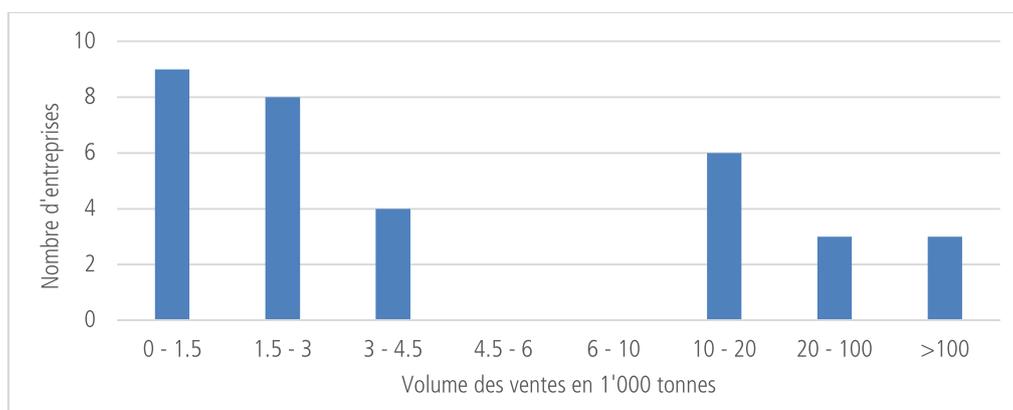
Source: VSF et Proviande

Analyse des usines d'aliments composés en fonction du volume des ventes (mélanges minéraux non compris)

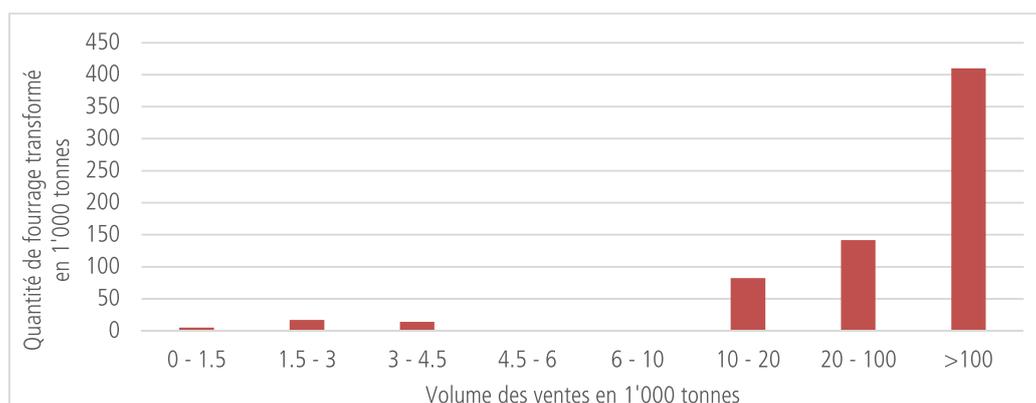
Basée sur les chiffres des ventes 2017

Répartition en fonction du volume des ventes en 1'000 tonnes	Nombre d'entreprises	Quantité de fourrage transformé en tonnes	En pourcent
0 - 1.5	9	5'213	0.8
1.5 - 3	8	16'938	2.5
3 - 4.5	4	14'170	2.1
4.5 - 6	0	0	0.0
6 - 10	0	0	0.0
10 - 20	6	82'526	12.3
20 - 100	3	141'854	21.2
>100	3	409'846	61.1
Total	33	670'547	94.6

Nombre d'entreprises



Quantité de fourrage transformé



Source: VSF

Production d'aliments composés dans l'UE

Pays	Production d'aliments composés en 1'000 tonnes		
	2016	2017	%TAV
DE	23'926	24'020	0.4
FR	20'395	20'151	-1.2
IT	13'631	13'420	-1.5
NL	14'449	14'440	-0.1
BE	6'591	6'702	1.7
UK	15'635	15'892	1.6
IE	3'922	3'884	-1.0
DK	4'098	4'025	-1.8
ES	22'771	22'098	-3.0
PT	3'170	3'250	2.5
AT	1'526	1'630	6.8
SE	1'860	1'951	4.9
FI	1'405	1'408	0.2
CY	324	336	3.7
CZ	2'358	2'357	0.0
EE	230	230	0.0
HU	3'500	3'350	-4.3
LV	315	346	9.8
LT	599	599	0.0
PL	10'093	10'850	7.5
SK	662	644	-2.7
SI	387	397	2.6
BU	1'190	1'132	-4.9
RO	2'756	2'852	3.5
HR	661	544	-17.7

Source: FeFac

Valeurs indicatives d'importation, droits de douane et contributions aux stocks obligatoires de quelques importantes denrées fourragères importées

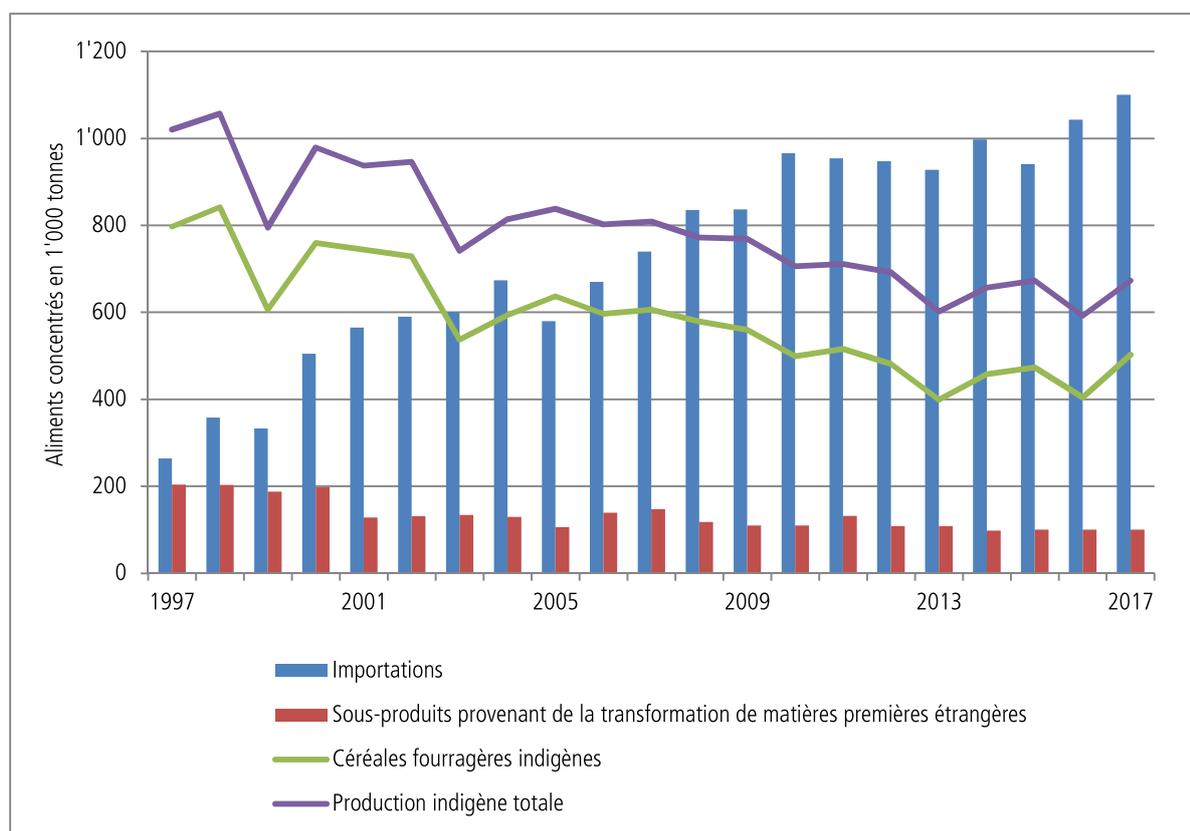
(en francs par 100 kg de poids dédouané)

Matières premières	Valable à partir du	Valeurs indicatives d'importation valable à partir du	Droits de douane	CFG	Droits de douane	CFG	Droits de douane	CFG
	1.1.	1.7.	1.1.	1.1.	1.1.	1.1.	1.1.	1.1.
	2012	2017	2016	2016	2017	2017	2018	2018
Pois	0713.1011	39.--	7.--	5.--	6.--	5.--	8.--	5.--
Froment	1001.9939	38.--	11.--	5.--	11.--	5.--	12.--	5.--
Seigle	1002.9039	37.--	11.--	5.--	12.--	5.--	12.--	5.--
Orge	1003.9059	36.--	13.--	5.--	13.--	5.--	12.--	5.--
Avoine	1004.9039	32.--	--	4.--	--	4.--	--	4.--
Maïs	1005.9039	37.--	10.--	5.--	12.--	5.--	13.--	5.--
Riz en brisures	1006.4029	38.--	--	3.--	--	4.--	--	3.--
Triticale	1008.6049	38.--	15.--	5.--	16.--	5.--	18.--	5.--
Pailles	1213.0091	10.--	--	sans	--	sans	--	sans
Foin	1214.9011	25.--	4.--	sans	4.--	sans	5.--	sans
Graisses brutes de porc	1501.1011	60.--	--	--	--	--	--	--
Graisses brutes de bœuf	1502.9012	57.--	--	--	--	--	--	--
Sons de blé	2302.3020	34.--	6.--	5.--	8.--	5.--	14.--	5.--
Protéines de pommes de terre	2303.1011	59.--	--	--	--	--	--	--
Gluten de maïs 60%	2303.1018	51.--	--	--	--	--	--	--
Tourteaux de soja 48%	2304.0010	45.--	--	--	--	--	--	--
Amidon	3505.1010	41.--	--	--	--	--	--	--
Aliments composés pour animaux	2309.9011	¹⁾	7.05	5.--	7.65	5.--	8.35	5.--
Lait pour veaux	2309.9081	¹⁾	161.15	5.--	161.20	5.--	161.45	5.--

¹⁾ calculé sur base de la recette standard, sans CFG

Source: Office fédéral l'agriculture OFAG

Aliments concentrés disponibles en Suisse Importations – production indigène (1997 – 2017)



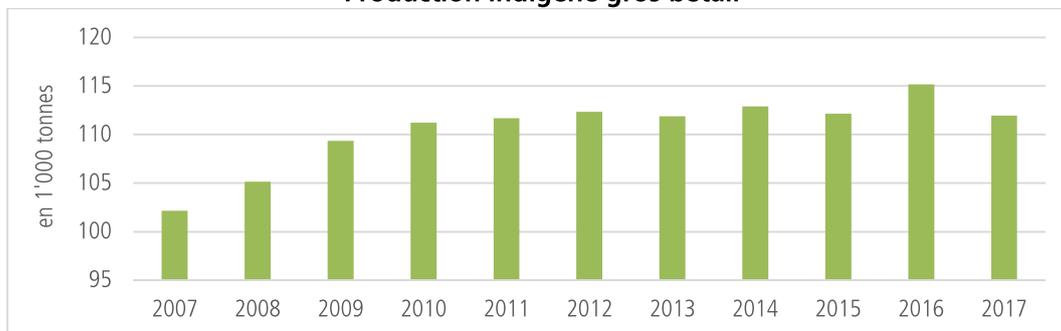
Source: Office fédéral l'agriculture OFAG

Production indigène et taux d'autoapprovisionnement de viande

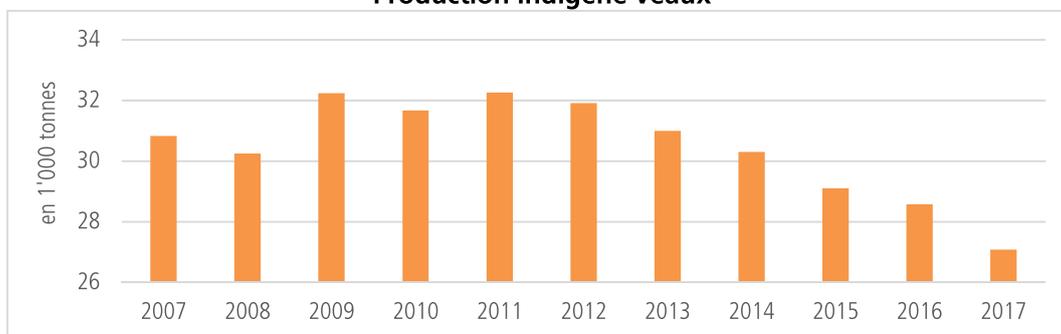
	Production indigène (poids mort)			Taux d'autoapprovisionnement (poids vente)		
	2016 en tonnes	2017 en tonnes	16/17 Modification en %	2016 en %	2017 en %	16/17 Modification en %
Gros bétail	115'170	111'942	-2.8	82.0	80.9	-1.34
Veaux	28'579	27'090	-5.2	97.1	96.6	-0.51
Total bovins	143'749	139'032	-3.3	84.9	83.8	-1.30
Porcs	238'614	238'504	-0.0	95.8	96.2	0.42
Moutons et agneaux	5'076	5'059	-0.3	36.8	37.9	2.99
Caprins	479	491	2.5	62.0	62.3	0.48
Chevaux	617	527	-14.7	9.9	9.1	-8.08
Total animaux d'étable	388'534	383'612	-1.3	89.0	88.9	-0.11
Volaille	91'114	91'483	0.4	57.0	57.9	1.58
Lapins	995	971	-2.4	42.4	43.4	2.36
Gibier	2'360	2'367	0.3	30.0	29.5	-1.67
Total viande	483'003	478'434	-0.9	80.6	80.8	0.25
Poissons et crustacés	3'315	3'415	3.0	2.2	2.3	4.55
Total général	486'318	481'849	-0.9	68.9	69.2	0.44

Source: Proviande

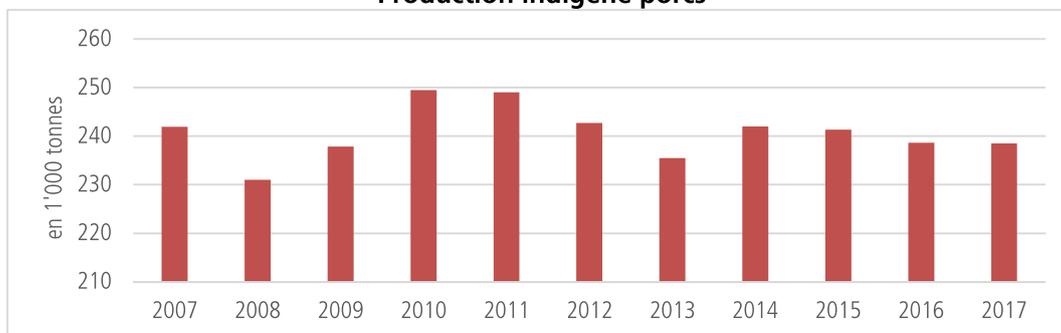
Production indigène gros bétail



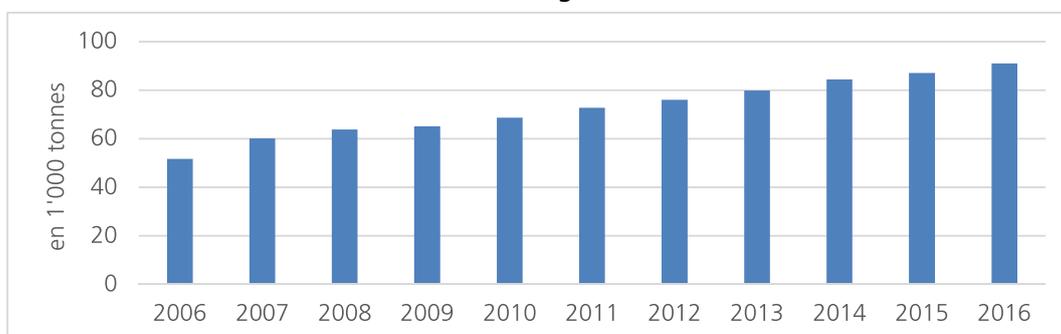
Production indigène veaux



Production indigène porcs



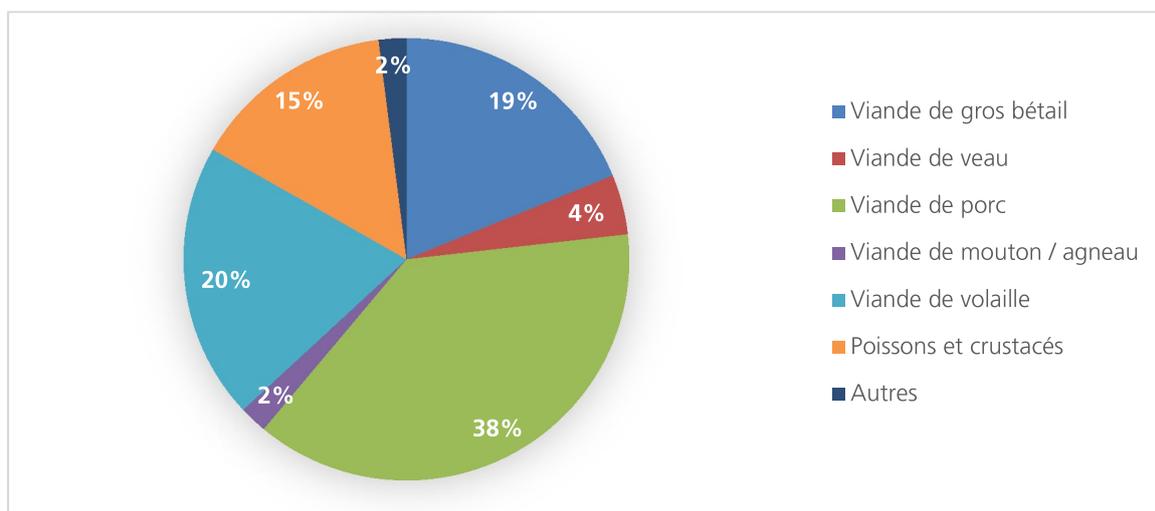
Production indigène volaille



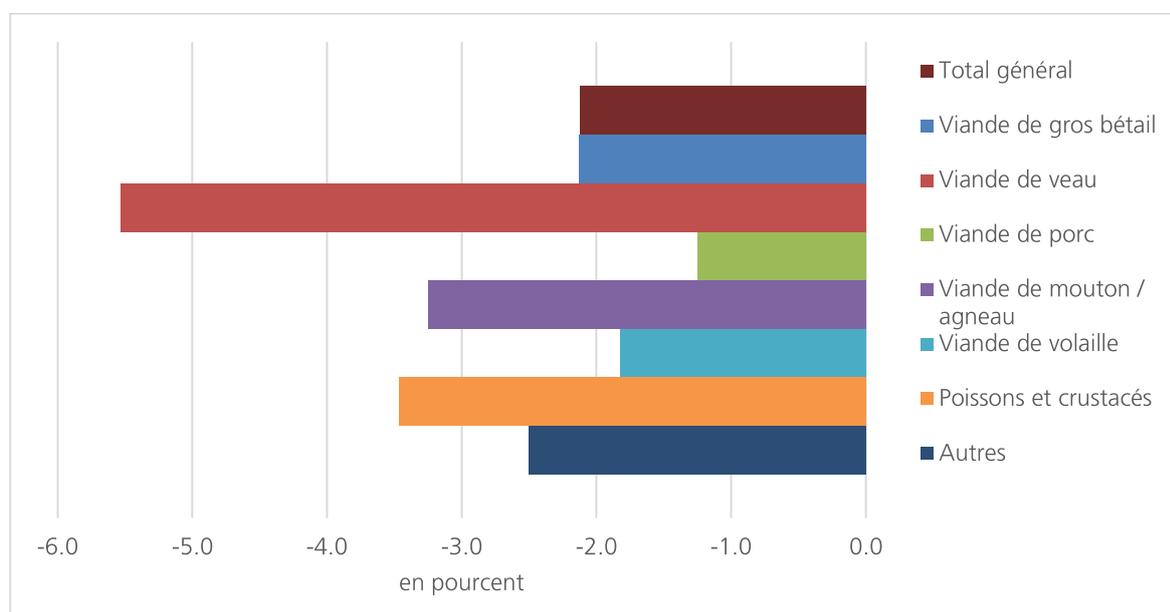
Source: Proviande

Consommation de viande 2016 / 2017

Part de viande prête à la vente



Modification de la consommation par tête d'habitant par rapport à l'année précédente en pourcent



Source: Proviande

Liste des membres

Membres actifs (01.01.2018)

Nom	Adresse	Case postale	Code postale et lieu
Agrokommerz AG	Dorfstrasse 27		6196 Marbach
Allfarm	Weiermatt		4446 Buckten
Amrein Futtermühle AG	Industriestrasse 18		6203 Sempach-Station
backaldrin Suisse AG	Neumühlestrasse 40		8406 Winterthur
BV Landi March Genossenschaft	Bahnhofstrasse 65		8854 Siebnen
Calcium agro AG	Alfons-Aeby-Strasse 10		3186 Düringen
Ceracom AG	Getreide, Futtermittel und Erden	Postfach	4009 Basel
E. Zwicky AG	Schweiz. Schälmmühle	Hasli	8554 Müllheim-Wigoltingen
Egli Mühlen AG	Schürmatte 4		6244 Nebikon
Erbo Spraytec AG	Industriestrasse 17	Postfach 186	4922 Bützberg
Eric Schweizer AG	Postfach 150		3602 Thun
Gefu Oberle AG	Huebmatstrasse 4		6221 Rickenbach
Häusermann T. + M.	Mühle Oberdorfstrasse 33		5707 Seengen
Herbonis Animal Health GmbH	Rheinstrasse 30		4302 Augst
Hofmann Nutrition AG	Industriestrasse 27		4922 Bützberg
Kofmel Mühle	Mühle + Futtermittel	Mühleweg 1	4543 Deitingen
KRONI AG Mineralstoffe	Bafflesstrasse 5		9450 Altstätten
Kunz Kunath AG	Kirchbergstrasse 13	Postfach 1282	3401 Burgdorf
Künzle Farma AG	Bahnhofstrasse 1		8587 Oberaach
Lüdi Handels-AG Huttwil	Walkestrasse 3A	Postfach 470	4950 Huttwil
Lüscher Neumühle GmbH	Dickistrasse 2	Postfach 168	8215 Hallau
Marstall AG	Weihergasse 23		4538 Oberbipp
Meliofeed AG	Mühlenwerke	Mühleweg 2 - 4	3360 Herzogenbuchsee
Mercanda Consulting: Präsident Ständerat Roland Eberle	Schulstrasse 4		8500 Frauenfeld
Meyerhans Mühlen AG	Industriestrasse 55		8570 Weinfelden

Moulin agricole de Corcelles le Jorat	Route du moulin 2		1082 Corcelles-le-Jorat
Moulin de l'Oie			1279 Bogis-Bossey
Moulin de la Plaine Société Coopérative	Rte de la Plaine 14		1283 La Plaine
Moulin de la Vaux SA	Chemin du moulin de la Vaux		1170 Aubonne
Moulin de Romont SA	Imp. de la Maladaire 11		1680 Romont
Mühle Aeby Werner	Solothurnstrasse 41		3422 Kirchberg
Mühle Bachmann AG	Willisdorf	Müligass 6	8253 Diessenhofen
Mühle Burgholz AG	Burgholz 14		3753 Oey-Diemtigen
Mühle Fischer AG	Mühlegasse 3		2576 Lüscherz
Mühle Heinz Kohler AG			3513 Bigenthal
Mühle Lamperswil	Zur Mühle 1		8557 Lamperswil
Mühle Rytz AG	Agrarhandel und Bioprodukte	Unterdorfstrasse 29	3206 Biberen
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930 Visp
Multiforsa AG	Industriestrasse 9	Postfach 92	5644 Auw
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450 Sissach
Neumühle Rickenbach GmbH	Schützenhausstrasse 4		6221 Rickenbach
Niederhäuser AG	Futterwerk	Station-West 1	6023 Rothenburg
Pancosma SA	Voie de Traz 6		1218 Grand-Saconnex
PAVESCO AG	Elisabethenstrasse 54		4010 Basel
Profutter AG	Steinen 60M		3534 Signau
Protector SA	Route des Treize Cantons 2A		1522 Lucens
Granovit AG	Route des Treize Cantons 2A		1522 Lucens
Strahm Mühle AG	Mehl- und Futtermühle	Mühletalstrasse 24	3110 Münsingen
Vital AG	Industriestrasse 30		5036 Oberentfelden
Weibel & Co. AG	Wydenmühle		6248 Alberswil
Willi Grüninger AG	Büntenriet	Postfach 43	8890 Flums

Membres correspondants (01.01.2018)

Nom	Adresse	Case postale	Code postale et lieu
Agrokorn AG	Industriestrasse 6		9220 Bischofszell
Alltech Biotechnology Schweiz GmbH	Geschäftseinheit Emrovit	Unterdorf 6	6262 Langnau b. Reiden
Alpiq Prozessautomation AG	Webereiweg 6		4802 Strengebach
BASF SE	E-ENE/LA - F31	Chemiestrasse 22	D-68623 Lampertheim
BiOMill AG	Mühleweg 2		3360 Herzogenbuchsee
Bühler AG	Gebietsverkaufsleiter – Geschäftsbereich Futter	Gupfenstrasse 5	9240 Uzwil
Cerador AG	Bernstrasse 12		3312 Fraubrunnen
Delimpex AG	Eichenstrasse 11		8808 Pfäffikon
DSM Nutritional Products Europe Ltd	Im Breuel 10	P.O. Box 1215	D-49565 Bramsche
Eurofins Scientific AG	Parkstrasse 10	Postfach 30	5012 Schönenwerd
Florin AG	Hofackerstrasse 54		4132 Muttenz
FUGA Getreide AG	Sempacherstrasse 5	Postfach 2	6002 Luzern
Granosa AG	Poststrasse 15		9000 St. Gallen
Heinz & Co. AG	Eisengasse 15		8008 Zürich
Karr AG	Baarerstrasse 69		6302 Zug
KM Commodities AG	Mühlematt 1	Postfach	6343 Rotkreuz
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573 Lohn
MABESA GmbH	Blumenwiesstrasse 6		9220 Bischofszell
NAVETA AG	Werkstrasse 9		5070 Frick
Provet AG	Abteilung Tierernährung	Gewerbestrasse	3421 Lyssach
Sildamin SA	Grenzweg 7		5610 Wohlen
Stadtmühle Schenk AG	Güterstrasse 54	Postfach 1564	3072 Ostermündigen
Swiss Feedvalor AG	c/o Centravo AG	Industriering 8	3250 Lyss
TRINOVA Handel+Marketing AG	Postfach 343		8855 Wangen SZ
WEBER & HERMANN AG	Räffelstrasse 24		8045 Zürich
Wessling AG	Werkstrasse 27		3250 Lyss
WydenZentrum AG	Wydenmühle 4		6248 Alberswil
Zoetis Schweiz GmbH	Schärenmoosstr. 99		8052 Zürich



VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER FUTTERMITTELFABRIKANTEN
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS D'ALIMENTS FOURRAGERS

Bernstrasse 55 Postfach 737 CH-3052 Zollikofen www.vsf-mills.ch

